

Chronique archéologique 2002

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **111 (2003)**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE 2002

DENIS WEIDMANN

Les fouilles archéologiques avec leur cortège de découvertes se poursuivent sans discontinuer, dans le territoire vaudois. Les circonstances qui les justifient sont des plus variées, mais elles sont le plus souvent associées aux effets du développement de nos sociétés sur l'environnement. Les investigations peuvent ainsi prendre la forme d'un programme pluriannuel couvrant de vastes surfaces, dans le cas de grands travaux publics, par exemple les autoroutes, où l'intervention des archéologues est préparée des années à l'avance.

Le terme de « fouilles préventives », lesquelles peuvent d'ailleurs prendre une tournure urgente, prévaut dorénavant pour les interventions de sauvegarde du patrimoine archéologique couramment prescrites par l'État dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la construction. Le terme de « fouilles de sauvetage » qualifie en principe des travaux issus de découvertes fortuites, où les prescriptions nécessaires n'ont pu être formulées au préalable.

Pour être complet avec le vocabulaire des archéologues contemporains, rappelons que les investigations entreprises dans le seul but d'acquérir de nouvelles connaissances en archéologie sont volontiers qualifiées de « fouilles programmées ».

La tâche de l'Archéologie cantonale est précisément de gérer l'ensemble de ces « archéologies », de manière à concilier la protection du patrimoine avec le progrès des connaissances scientifiques.

Depuis le 1^{er} janvier 1973, date de la création de la Section des monuments historiques et archéologie dans ce qui était alors le Département des Travaux publics du canton de Vaud, la gestion du patrimoine archéologique cantonal a été étroitement associée à celle du patrimoine historique bâti — ou monumental. Le Conseil d'État du canton de Vaud, le 13 mai 2002, a décidé de réorganiser ce domaine en créant deux entités distinctes, à savoir une section Archéologie cantonale, placée sous la direction de l'archéologue cantonal, et une section Monuments et sites, dirigée par le conservateur cantonal des monuments historiques. Le Service des bâtiments, monuments et archéologie réunit ces domaines, dans le Département des infrastructures.

Cette subdivision a pour effet de partager les domaines de compétences et les charges, sans pour autant modifier fondamentalement les pratiques. Notre section se cantonne désormais dans le domaine de l'archéologie de terrain et des vestiges enfouis, à l'exclusion de celui de l'élévation des édifices. La limite chronologique pour les objets traités est en principe la fin du premier millénaire après J.-C. Elle traite également la conservation des monuments de l'Antiquité.

« Il faut des révolutions pour que rien ne change ». Cet aphorisme illustrerait volontiers cet événement, qui n'accorde aucun renforcement particulier à notre nouvelle organisation. L'archéologie cantonale vaudoise reste, en comparaison nationale, une institution de taille extrêmement réduite, qui coordonne et organise les activités décrites plus haut, mais opère essentiellement avec des forces et compétences extérieures.

Cette situation est largement illustrée dans les notices qui font rapport sur les différentes affaires traitées en 2002. D'autres détails et informations sur l'activité de l'archéologie cantonale en 2002 sont donnés dans le site du Département des infrastructures : <http://www.dinf.vd.ch>.

Rappelons que la *RHV* publie régulièrement, depuis 1924, un résumé des investigations et découvertes annuelles de l'archéologie vaudoise, rédigé par l'archéologue cantonal. Ces notes ont été réunies depuis 1941 sous la rubrique « Rapport de l'archéologie cantonale ». Elles sont développées depuis 1979 sous forme de la « Chronique archéologique », qui présente ici sa 25^e édition, dans la nouvelle mise en page de la *RHV*.

INVESTIGATION ET PUBLICATIONS

Les notes qui suivent donnent un compte rendu des principales investigations et études poursuivies ou achevées en 2002, relatives à des sites archéologiques du canton. Les aspects administratifs ne sont en principe pas évoqués, de même que les sondages, prospections ou interventions qui n'ont pas encore produit de résultats significatifs. La présentation de certains objets peut être reportée à une chronique ultérieure.

En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont déposés à la Section de l'Archéologie cantonale.

ABRÉVIATIONS

Chronologie

P	Paléolithique et Mésolithique
N	Néolithique
Br	Age du Bronze
Ha	Hallstatt
L	La Tène
R	Époque romaine
HM	Haut Moyen Age
M	Moyen Age
AP	Archéologie préindustrielle
I	Indéterminé

Institutions, entreprises

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon
AC	Section de l'archéologie cantonale, Département des Infrastructures du canton de Vaud
GRAP	Groupe de recherches en archéologie préhistorique. Département d'Anthropologie et d'Écologie, Université de Genève
IASA	Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité, Université de Lausanne
LRD	Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
AS	Archéologie suisse. Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie
ASSPA	Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico
CAR	Cahiers d'archéologie romande

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par D. W.

AVENCHES

District d'Avenches

CN 1185 570 000 / 192 500

R *Aventicum*

L'organisation du Site et Musée romains d'Avenches, placés sous la responsabilité de la directrice du Musée, Mme Anne Hochuli-Gysel, réunit les activités et services de la Fondation Pro Aventico et du Musée romain d'Avenches.

L'année 2002 a été marquée par une forte reprise de l'activité des fouilles, dues notamment au début de l'installation d'un réseau de chauffage à distance desservant l'agglomération d'Avenches.

En automne 2002, l'emplacement de la centrale de chauffage a été fouillé, mettant au jour une partie d'une résidence privée, dans un quartier d'Aventicum que était encore très mal défini.

A la Montagne, fin des fouilles d'une nécropole et d'une zone artisanale pour la construction d'un chemin d'améliorations foncières.

Des sondages ont été effectués dans une propriété privée voisine de l'amphithéâtre pour compléter les connaissances sur un groupe de sanctuaires gallo-romains.

Théâtre: ce monument est le dernier objet, propriété de l'État depuis quelques années, qui n'a pas été restauré. Après avoir été sauvés in extremis de la destruction totale à la fin du XIX^e siècle, ses vestiges ont été réaménagés au début du XX^e siècle. Mais sa structure et son histoire restent très mal connus. Depuis 2 ans, une étude méthodique a été entreprise avec le soutien du Fonds national de la recherche scientifique, accompagnée d'un programme de sondages. Un relevé photogrammétrique complet des vestiges visibles a été réalisé sur mandat de l'Archéologie cantonale en 2002.

Investigations et documentation : G. Matter, FPA et O. Feihl, Archeotech SA.

Rapport : *Avenches. Théâtre romain. Relevé photogrammétrique des élévations. Mai – août 2002*, par Olivier FEIHL, Archeotech SA. Épalinges, 21 août 2002.

Temple du Cigognier: la construction d'une petite maison familiale a été malheureusement autorisée dans les années 1920 sur le podium du temple principal de la capitale helvète. La dernière propriétaire, Mlle E. Ryser, a eu la remarquable générosité de léguer sa propriété à l'Association Pro Aventico, qui a pu faire démolir la construction en 2002. Cette intervention améliore considérablement le monument d'importance nationale et ouvre la voie à une extension de l'aménagement réalisé par le Service des bâtiments de l'État en 1984-1987.

Un échange de terrain a été possible dans le même périmètre, qui permet à l'État d'acquérir également l'angle nord-ouest du portique du temple.

Publications : le compte rendu détaillé des études et des travaux de l'organisation du Site et Musée romains d'Avenches est présenté dans le Bulletin de l'Association Pro Aventico. Voir : Anne HOCHULI-GYSEL (éd.), dans le *BPA* 4, 2002 (2003), 203 p.

Pierre BLANC. « Nouvelles données sur l'occupation d'Avenches / Aventicum dans l'Antiquité tardive », dans *De l'Antiquité tardive au haut Moyen Age (300-800). Kontinuität und Neubeginn. Antiqua 35*, Bâle 2002, p. 27-38.

Pierre BLANC. « Avenches / Aventicum dans l'antiquité tardive et au haut Moyen Age à la lumière des récentes découvertes archéologiques », dans « Villes et villages. Tombes et églises. La Suisse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age », dans *Revue Suisse d'art et d'archéologie (ZAK)*, Vol. 59. 2002, p. 177-188.

Pierre BLANC et Martin BOSSERT. « Die figurlichen Skulpturen der Nekropole von Avenches - En Chaplix », *CSIR I, 3. Aventicum XII. CAR 91*. Lausanne, 118 p.

CHÂTEAU-D'ŒX

District du Pays d'Enhaut

P Les Ciernes – Picat – Abri sous bloc

Publication relative aux investigations dans le site mésolithique fouillé entre 1990 et 1999 :

Pierre CROTTI. « L'abri sous bloc de Château-d'Œx. Un habitat de montagne dans les Préalpes » dans « Premiers hommes dans les Alpes de 50'000 à 5'000 avant Jésus-Christ » catalogue de l'exposition, Sion 2002, p. 159-163.

CHABREY

District d'Avenches

CN 1164 564 600 / 198 400

CHEVROUX

District de Payerne

CN 1184 599 200 / 193 600

N-Br Stations littorales

Suite des reconnaissances et prospections par carottages méthodiques dans les communes de la rive sud du lac de Neuchâtel qui recèlent les plus grands ensembles de stations littorales. Les relevés effectués à la station de Montbec (Commune de Chabrey), âge du Bronze final, attestent la plus vaste station du lac de Neuchâtel. Elle montre des signes d'altération par les effets de l'érosion des rives.

Rapport : *Inventaire et étude des stations littorales de la rive sud vaudoise du lac de Neuchâtel. Travaux réalisés en mars 2002 dans les communes de Chevroux et de Chabrey, sur les sites préhistoriques de la Bessime, Denévaraz-en-deçà, Denévaraz-en-delà, Bout de la Gouille, le Châtelard et Montbec I*, par Christiane PUGIN et Pierre CORBOUD. GRAP – Université de Genève, octobre 2002.

CONCISE

District de Grandson

CN 1183 544 910 / 188 760

N-Br Stations littorales

La réalisation des travaux Rail 2000 dans l'emprise du site préhistorique a modifié les conditions hydrologiques du sous-sol, malgré la proximité du lac. Un réseau de points de contrôle du niveau de la nappe phréatique a été mis en place dans la partie du site qui subsiste entre la voie ferrée et le lac. Des contrôles effectués montrent que le site archéologique subit encore l'influence des travaux d'entretien périodiques liés aux réalisations récentes.

Les travaux d'études des résultats des fouilles 1996-2000 se poursuivent, par le groupe de travail et par divers mandataires spécialisés. Les études en 2002 ont porté essentiellement sur le matériel des niveaux Cortaillod, sur le catalogue général des structures architecturales, sur les gaines en bois de cerf du Néolithique final. Des analyses approfondies des bois du niveau inférieur (5^e millénaire avant J.-C.) ont été effectuées.

Études et élaborations : A. Winiger (dir.), M. Maute-Wolf, E. Burri et D. Quinn.

Publications : Sabine KARG et Thomas MAERKLE. « Continuity and changes in plant resources during the Neolithic period in Western Switzerland », dans *Vegetation History and Archaeobotany* 11, 2002, p. 169-176.

Margot MAUTE-WOLF, Dean QUINN, Ariane WINIGER, Claus WOLF et Elena BURRI. « La station littorale de Concise (VD). Premiers résultats deux ans après la fin des fouilles », dans *AS* 25. 2002.4. p. 2-15.

Claus WOLF et Jean-Pierre HURNI. « L'environnement forestier au Néolithique final à travers l'étude dendrochronologique des sites littoraux du Lac de Neuchâtel. 2700 avant J.-C. : point de rupture », dans *Équilibres et ruptures dans les écosystèmes durant les 20 derniers millénaires en Europe de l'Ouest. Actes du colloque international de Besançon, septembre 2000*. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2002. p. 387-402.

CONCISE District de Grandson CN 1183 544 600 / 190 050

N-Br-Ha-R *Fouilles de l'autoroute A5 – Les Courbes Pièces*

La localisation d'un grand site d'habitat pré- et protohistorique sur le tracé de l'autoroute, à peu de distance du portail ouest du tunnel de Concise, a impliqué des fouilles préventives dans la partie qui va être excavée par les travaux. Plusieurs niveaux d'occupation ont été détectés dans une ancienne combe (époque néolithique, âge du Bronze et âge du Fer).

La fouille à achever en 2003 se limite aux niveaux touchés par les travaux autoroutiers. L'essentiel du site archéologique sera maintenu sous les voies routières, et de part et d'autre du tracé. Plusieurs parties d'un tracé routier gallo-romain ont également été relevées dans les travaux de ce secteur (ancienne Vy de l'Étraz).

Investigations : C. Falquet, AC et W. Caminada, Archéodunum SA.

CONCISE District de Grandson CN 1183 544 300 / 189 735

LT *Fouilles de l'autoroute A5 – Aire de repos – Champ Gelin*

La fouille complète d'un bâtiment d'habitation du début de l'âge du Fer a été achevée (voir RHV 2002, p. 119). Il était recouvert par une épaisse couche de sédiments, et avait été localisé lors des sondages de contrôle effectués dans la très vaste surface touchée par les travaux.

Investigations : C. Falquet, AC et Archéodunum SA.

CORCELLES District de Grandson CN 1183 543 370 / 189 060

Br *Fouilles de l'autoroute A5 – En Vuète – Tumulus*

La fouille des structures funéraires mises au jour en 2001 (voir RHV 2002, p. 120-121) a été poursuivie tout au long de 2002, dans un terrain particulièrement difficile à analyser.

Investigations : J. Franel - Archéodunum SA.

GRANGES-PRÈS-MARNAND District de Payerne CN 1204 557 900 / 178 / 700

R *Villa gallo-romaine*

La villa qui occupe le lieu-dit « sur le Muret » est un important édifice, dont l'étendue a été constatée lors de travaux de canalisation en 1973. Les labours y mettent au jour diverses trouvailles et matériaux. Des observations de surface ont fait l'objet d'un rapport.

Rapport : *Granges-près-Marnand. Sur le Muret. Découvertes de surface*, par Pierre-Alain CAPT, Cuarny. Octobre 2002.

GRESSY District d'Yverdon CN 1203 539 300 / 178 500

LT *Oppidum de Sermuz*

Des prospections et observations ont montré la présence de vestiges archéologiques en surface des labours. La nouvelle organisation des parcelles après le remaniement parcellaire est probablement à l'origine de ces impacts. Plusieurs monnaies gauloises ont été récoltées.

Rapport : *Fiche de prospection. Sermuz - Châtillon*, par Pierre-Alain CAPT. Cuarny, 31.10.02.



FIGURE 1
Lausanne – Théâtre gallo-romain. L'angle sud-ouest, conservé dans le bâtiment rue des Figuiers 41. (Photo AC)

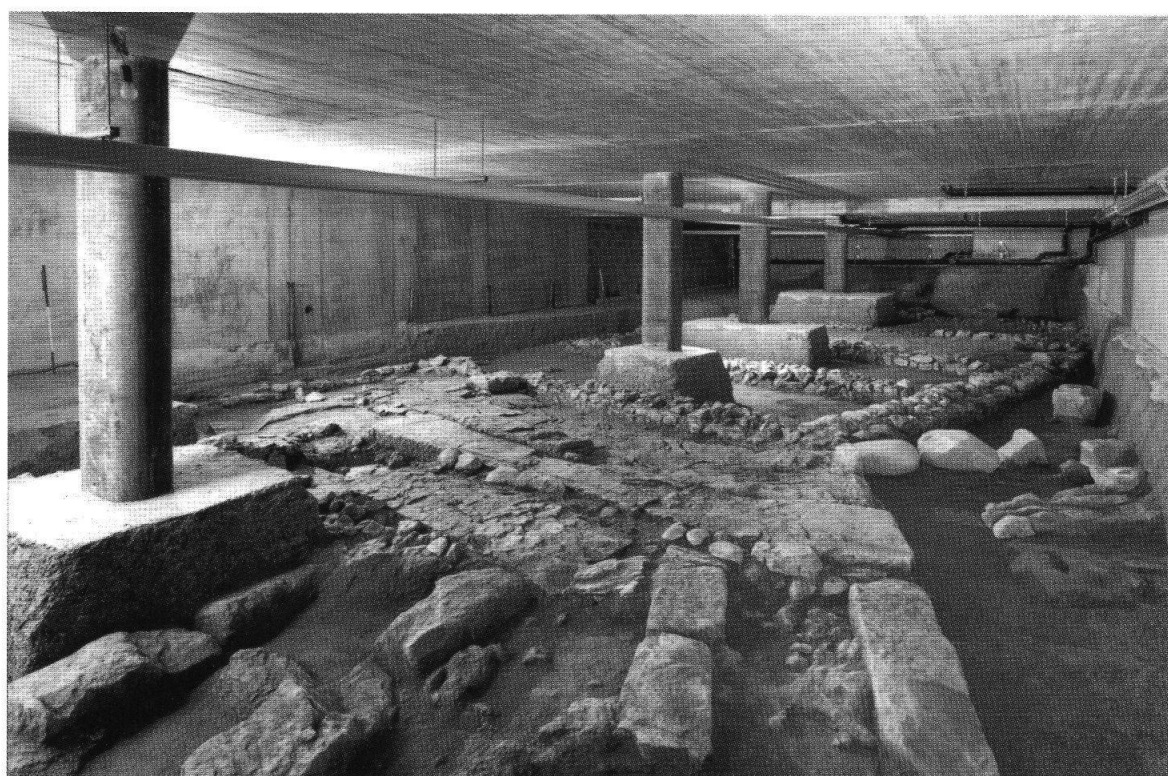


FIGURE 2
Lausanne – Théâtre gallo-romain. Les fondations de la scène et des gradins conservés dans le bâtiment rue des Figuiers 39. (Photo Fibbi-Aeppli)

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1243

Archéologie funéraire

Publication de diverses études dans la revue d'histoire lausannoise *Mémoire Vive*. 11.2002 :

Gilbert KAENEL et Patrick MOINAT. « Du Néolithique à Charlemagne : quelques millénaires de pratiques funéraires », p. 6-13.

Laurent FLUTSCH. « La mort à Lousonna : un grand vide », p. 14-17.

Denis WEIDMANN. « A la recherche de John Philip Kemble : un essai d'archéologie funéraire lausannoise », p. 28-31.

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1243 536 100 / 152 060

R Lousonna – Théâtre gallo-romain et vicus

Les murs formant l'angle sud-ouest du théâtre, prélevés en plusieurs fragments en 2001 pour faire place à la construction d'un bâtiment administratif, ont été rassemblés à leur ancien emplacement et restaurés, au rez-de-chaussée du nouvel immeuble (fig. 1). Cet élément prend donc place dans le prolongement des structures conservées in situ dans la cave de l'immeuble voisin, où subsistent la scène et les gradins inférieurs du théâtre (fig. 2).

Travaux et restauration : Pezzoli architectes SA, Renens ; Entreprise Bertola Fils, Bussigny ; M. Klausener, AC.

Rapport : *Lausanne. Théâtre gallo-romain, Av. des Figuiers 41. Conservation du mur de soutènement de la cavea, angle sud-ouest*, par Denis WEIDMANN et Max KLAUSENER, AC - 2002-2003.

Publication : François ESCHBACH. « Découverte d'un nouveau quartier à Lausanne-Vidy », dans *Mémoire Vive*, 11.2002, p. 56-57.

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1261 535 700 / 152 000

R Vidy – Vicus de Lousonna

En préambule à la publication qui présentera l'analyse archéologique détaillée d'un groupe de bâtiments de l'agglomération gallo-romaine, ainsi que les reconstitutions architecturales proposées, publication d'une synthèse abrégée par une des archéologues qui a conduit l'étude générale.

Publication : Catherine MAY-CASTELLA. « Balade architecturale dans le vicus gallo-romain de Lousonna - Vidy », dans *Haus und Siedlung in den römischen Nordwestprovinzen*. Actes du symposium de Homburg 22-24.11.2000. R. Goggräfe und K. Kell (Éd.), Homburg / Saar 2002. p. 7-24.

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1223 535 950 / 159 200

HM Vernand – Nécropole de Bel-Air

La fouille entreprise par Frédéric Troyon en 1838 dans la propriété familiale de la campagne de Bel-Air et la publication qu'il en donna, en 1841, constituaient une première en Suisse et même en Europe, sur le plan de la recherche scientifique en archéologie. Or, la publication de l'époque ne rend compte que d'une partie des sépultures, qu'il continua à explorer jusqu'en 1864.

Werner Leitz, archéologue, de Munich, après une recherche méthodique et fructueuse des sources d'archives, a pu reconstituer le plan et l'évolution de la nécropole fouillée et procéder à l'analyse complète du matériel découvert, conservé au MCAH Lausanne. Tous les aspects de la nécropole de Bel-Air sont ainsi complètement publiés à l'occasion d'une thèse de doctorat, qui restitue toute la valeur des recherches effectuées il y a plus de cent-cinquante ans.

Publication : Werner LEITZ. « Das Gräberfeld von Bel-Air bei Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) und die Anfänge der Frühmittelalterarchäologie. La nécropole de Bel-air près de Lausanne. Frédéric Troyon (1815-1866) et les débuts de l'archéologie du haut Moyen Age », *CAR 84*, Lausanne, 2002. 278 p. 87 pl.

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1243 538 460 / 152 700

M *Château de Menthon*

Pour préciser les conditions de conservation des restes de la tour principale du château de Menthon, des sondages ont été réalisés en juillet 2002. L'emprise et l'épaisseur des murs en blocs de molasse s'avèrent plus importantes que ce qui était supposé. Il subsiste également plusieurs mètres d'élévations conservées et enterrées.

Investigations : P. Simon et M. Klausener, AC.

Rapport : *Rapport sur les sondages diagnostics effectués rue Curtat et rue de Menthon - Lausanne*, par Pascal SIMON. Février - mars 2002.

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1243 538 800 / 150 700

AP *Ouchy – Tour Haldimand*

La commune de Lausanne se préoccupe de l'état de ce petit monument, qui apparaît très dégradé après l'enlèvement des lierres qui le recouvraient jusqu'en 2002. Des relevés et études ont été entrepris, qui révèlent la structure de la tour à l'origine, en 1831. La tour comportait deux étages accessibles, avec un belvédère supérieur (fig. 3). Les maçonneries étaient conçues pour recevoir des éléments végétaux. Le couronnement, découpé en fausse ruine, a été abaissé de plus de 2 mètres au cours du XIX^e siècle.



Analyses et relevés : A. Jouvenat-Müller, O. Feihl, Archeotech ; D. Weidmann, AC.

Rapports : *Tour Haldimand. Relevé photogrammétrique et constat archéologique. Juillet - août 2002*, par Archeotech - Alain JOUVENAT-MÜLLER. *Lausanne - Analyse de la Tour Haldimand*, par Denis WEIDMANN, août 2002.

Tour Haldimand - Rapport historique complémentaire, par Claire HUGUENIN, novembre 2002.

FIGURE 3

Lausanne – Tour Haldimand. La partie supérieure de la tour, très dégradée, montre des traces du second niveau de plancher. (Photo A. Jouvenat-Müller)

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1243 538 350 / 152 850

M *La Cité – Bâtiment du Grand Conseil*

A la suite de l'incendie du bâtiment et du déblaiement des ruines, une analyse des élévations subsistantes a été réalisée, ainsi que des sondages dans les sols et terrasses avoisinants. Ces investigations complètent les relevés effectués en 1985, lors de l'aménagement de la cafétéria – carnotzet du Grand Conseil dans l'ancien atelier de la Monnaie. Il subsiste peu de vestiges médiévaux sous les bâtiments reconstruits aux XIV-XV^e siècles. Aucun témoin protohistorique ou gallo-romain n'a été relevé. Sous l'ancien fumoir, le sol en pavage de petits galets qui revêtait le sol du « Péristyle » dès 1826 est resté préservé et a été dégagé.

Investigations et documentation : F. Eschbach, Archéodunum SA ; W. Stöckli et U. Gollnick, AAM, Moudon.

Rapports : *Lausanne - Grand-Conseil. Rapport préliminaire sur les travaux archéologiques*, par François ESCHBACH, Archéodunum SA, Gollion, août 2002.

Lausanne VD. Bâtiment du Grand Conseil. Analyses archéologiques, par Werner STÖCKLI, AAM. Moudon, 20 mars 2002.

Lausanne - Grand Conseil. Rapport sur les sondages archéologiques extérieurs, par François ESCHBACH et Xavier COQUOZ. Archéodunum SA. Gollion, janvier 2003.

MONTRICHER

District de Cossonay

CN 1222 517 100 / 163 500

Br-R *Châtel d'Arruffens – Éperon barré*

Le site de Châtel d'Arruffens, ceinturé par un rempart, occupe l'extrémité d'un éperon rocheux dominant la combe de la Verrière, à 1350 m d'altitude. Il a été identifié en 1962 et partiellement exploré entre 1966 et 1972 par Jean-Pierre Gadina.

L'ensemble des données et du matériel découvert a été réétudié par Mireille David Elbiali pour ce qui concerne l'occupation de l'aménagement du site à l'âge du Bronze moyen (entre 1450 et 1200 avant J.-C. environ) et par Daniel Paunier pour la seconde période d'occupation, au Bas-Empire (3^e quart du IV^e siècle - 1^{er} quart du V^e après J.-C.). Les recherches mettent en valeur l'aspect exceptionnel de ce site hors série, dont la fonction était apparemment d'assurer le contrôle d'un passage au travers du Jura, empruntant la combe de la Verrière.

Publication : Mireille DAVID ELBIALI et Daniel PAUNIER. « L'éperon barré de Châtel d'Arruffens (Montricher, canton de Vaud). Age du Bronze et Bas-Empire (Fouilles Jean-Pierre Gadina 1966-1972) », *CAR 90*, Lausanne, 2002, 232 p.

NYON

District de Nyon

CN 1261 507 890 / 137 600

R *Amphithéâtre gallo-romain*

La Commune de Nyon et l'État de Vaud ont organisé en 2001 un concours international de projets d'architecture sur le thème de la conservation des vestiges mis au jour en 1996, de l'aménagement du site, de sa mise en valeur et de son utilisation future comme lieu de spectacle. Le concours a connu un remarquable succès, enregistrant la présentation de 110 projets, dont 10 ont été retenus pour une étude plus affinée des partis choisis.

Le lauréat du premier prix a été ensuite recommandé par le jury pour la réalisation de son projet. La Commune de Nyon, propriétaire du monument classé, a désigné une commission et les services chargés de poursuivre la procédure préalable à la concrétisation de ce projet.

Étude et projet d'aménagement : Bernard Pahud, architecte, Morges ; Nicolas Fehlmann, ingénieur civil, Morges ; Jean-Jacques Borgeaud, paysagiste, Lausanne ; Laurent Flutsch, archéologue, Lausanne.

Rapport : *Amphithéâtre romain de Nyon. Mise en valeur des vestiges archéologiques et construction d'un lieu de visite et de spectacles. Rapports du jury 1^{er} et 2^e degré*. Commune de Nyon et État de Vaud. Avril 2002.

NYON

District de Nyon

CN 1261 507 710 / 137 295

R Fouilles des rues du Vieux-Marché et du Prieuré

Ces fouilles ont eu lieu à l'occasion de la pose de nouvelles canalisations et de la rénovation de divers services dans ces rues. Elles mettent un point final à une série d'investigations archéologiques menées depuis une quinzaine d'années dans les rues de la vieille ville, en collaboration avec le Service des Travaux de la ville de Nyon. Cette campagne concernait le tronçon de la rue du Vieux-Marché compris entre la rue Maupertuis et la rue du Prieuré et un tronçon de cette dernière jusqu'à son intersection avec la Grand'Rue. Ces travaux ont permis de combler une lacune importante du plan archéologique, aucune intervention, même ancienne, n'y ayant été menée jusqu'alors (fig. 4).



FIGURE 4
Nyon – Rue du Vieux-Marché / Rue du Prieuré. Fouilles 2002, intégrées dans le plan archéologique. (Dessin Archéodunum SA)

Si la fouille de la rue du Prieuré s'est montrée décevante, suite à l'arasement des structures sur environ les deux tiers de son tracé à partir de son extrémité nord-ouest, celle de la rue du Vieux-Marché a dépassé nos attentes.

Les éléments de deux *insulae* d'habitations ont été mis au jour de part et d'autre d'une rue romaine. Cette dernière avait déjà été reconstituée par hypothèse, en se basant sur un tronçon du collecteur découvert en 1968, lors de la construction de garages dans la parcelle attenante. Dans la zone fouillée cette année, pas moins de cinq canalisations secondaires venaient se jeter dans cet égout, dont une servait d'écoulement à un bassin de fontaine (fig. 5).

Le rehaussement de la chaussée de la rue, durant l'époque romaine, a été mis en évidence par l'observation des recherches, et par la présence d'une colonne de portique prise dans les remblais. Trois états successifs au moins, au gré de la conservation, ont été observés dans l'habitat, de l'architecture terre et bois aux constructions maçonnées, couvrant la totalité de l'époque romaine.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Ch. Henny, Archéodunum SA, Gollion.

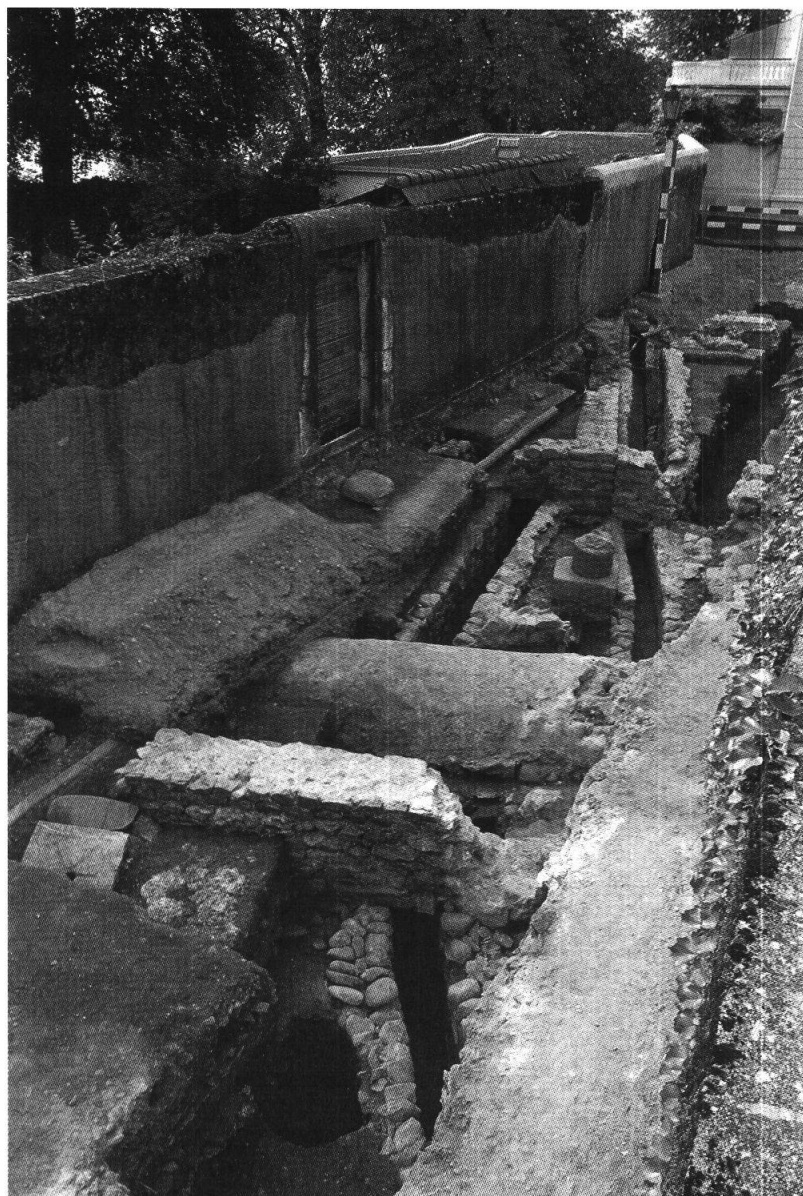


FIGURE 5
Nyon – Rue du Vieux-Marché / Rue
du Prieuré. Vue des fouilles, en
direction du sud.
(Photo Fibbi-Aeppli)

NYON

District de Nyon

CN 1261 507 530 / 137 440

R *La Muraz – Rue de la Combe 15-19*

La construction d'immeubles sur cette parcelle, située sur le flanc sud-est de la colline de la Muraz, a permis la découverte de structures romaines à l'angle nord du terrassement.

Le radier de la chaussée d'une rue a été observé en coupe et partiellement en plan. Sous celle-ci se trouvaient un égout, ainsi qu'une canalisation perpendiculaire. Bordant la rue, au nord-est, ont été mis au jour des murs, aux fondations impressionnantes, formant l'angle sud d'un important bâtiment. Ce dernier pourrait être rattaché à la riche résidence privée établie sur cette colline, d'où provenaient les mosaïques trouvées depuis le XVIII^e s. sur le site. Le mur, fermant la construction au sud-est, a été réutilisé comme mur de terrasse entre deux parchets de vignes. Un fragment de mosaïque (*opus signinum*), d'une surface de 2 m², a été retrouvé en place contre le mur sud-ouest de l'édifice.

Ces vestiges, situés en marge des immeubles en construction, seront conservés et protégés.

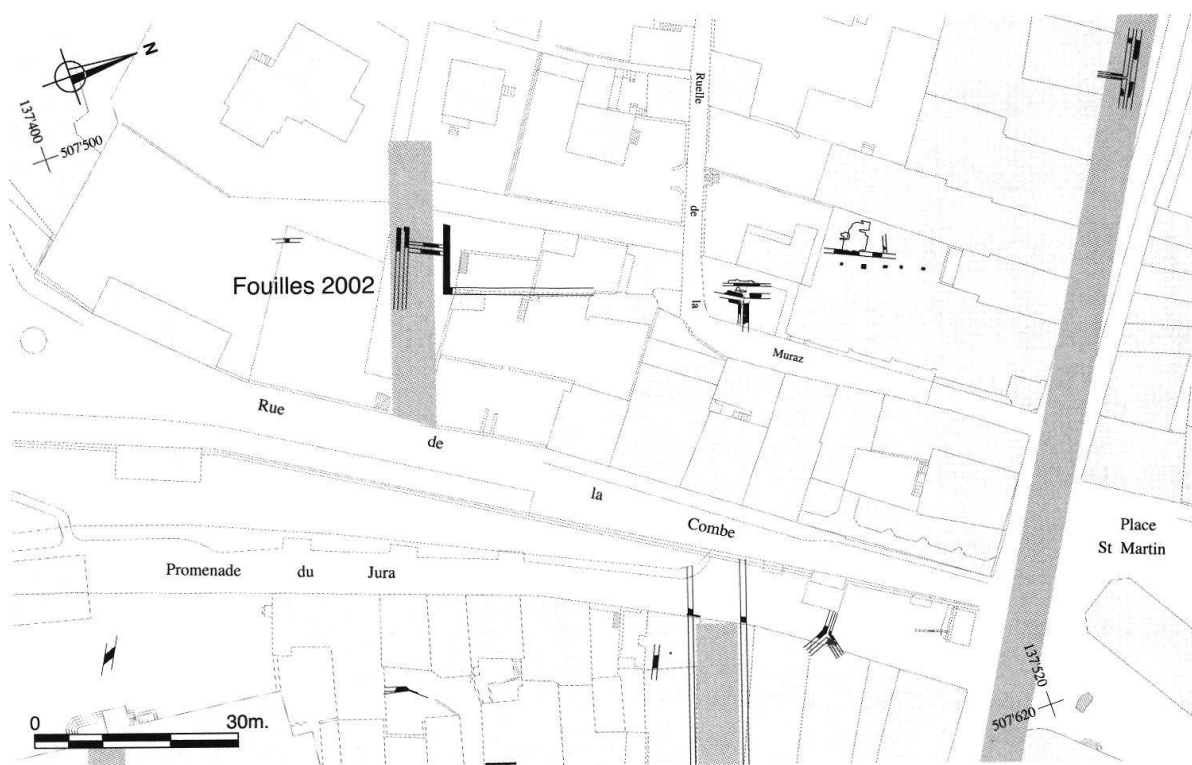


FIGURE 6
Nyon – Rue de la Combe / La Muraz. Fouilles 2002, intégrées dans le plan archéologique. (Dessin Archéodunum SA)

Ces fouilles montrent que les réseaux d'égouts et du cadastre en vigueur dans la vieille ville de Nyon s'étendaient aussi au quartier de la Muraz. De ce fait, il ressort qu'une continuité topographique existait entre ces deux collines à l'époque romaine. Elle fut rompue par les fortifications du Moyen Age, lors du creusement du vallon au fond duquel passe l'actuelle rue de la Combe.

Christophe Henny

Investigations et documentation : F. Eschbach, P. Hauser, Ch. Henny, Archéodunum SA, Gollion.

NYON

District de Nyon

CN 1261

R *Colonia Iulia Equestris* – Sculptures figurées

Le Musée romain de Nyon abrite une collection relativement importante de sculptures en ronde-bosse et de reliefs mis au jour pour la plupart au hasard des excavations et démolitions réalisées dans la ville médiévale.

Les fouilles préventives de ces dernières années ont enrichi ce corpus de plusieurs pièces particulièrement significatives. L'ensemble a été récemment étudié et publié de manière exhaustive, dans une étude réalisée par Martin Bossert, qui prend place dans un programme général de publications de l'ensemble des sculptures romaines en Suisse (*Corpus Signorum Imperii Romani*).

Publication : Martin BOSSERT. « Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris (Nyon) », *CSIR I, 4. Noviodunum IV*, CAR 92, Lausanne 2002, 142 p.

ONNENS

District de Grandson

CN 1183 542 900 / 188 725

P-N-Br-Ha-LT *Fouilles de l'autoroute A5 – Praz Berthoud*

L'avancement des travaux de construction de l'autoroute de part et d'autre du site a nécessité une planification serrée du programme d'achèvement des fouilles préalables. La complexité du site, fouillé depuis plus de 4 années (voir *RHV* 2001, p. 142-144), a requis un engagement particulièrement intense de l'équipe d'archéologues qui traitent les diverses unités et horizons archéologiques. L'accent a été mis sur le relevé et l'analyse des secteurs les plus riches en structures, de manière à compléter le plan du site dans les zones encore non explorées ou incomplètement fouillées. Cet objectif doit être atteint au début de 2003, date à laquelle la totalité de l'emprise des pistes d'autoroutes sera construite.

Investigations : C. Falquet, AC et Archéodunum SA.

ONNENS

District de Grandson

CN 1183 542 400 / 187 800

Br-Ha-R *Fouilles de l'autoroute A5 – La Golette*

Des interventions préventives dans les futures zones de remblai aux abords de la tranchée couverte d'Onnens ont permis d'évaluer le potentiel archéologique du site dans la perspective de fouilles extensives. Les sondages complémentaires ont confirmé l'existence de tombes à incinération d'époque romaine (fin du 1^{er} siècle après J.-C.), déjà repérées par la campagne de sondages préliminaires de 1995.

La fouille a également apporté un ensemble de structures d'habitat datées provisoirement du premier âge du Fer. Il s'agit essentiellement de trous de poteaux accompagnés de fosses. La répartition des trous de poteaux suggère au moins deux bâtiments en bordure d'un ancien marais. Deux incinérations en urnes de la fin de l'âge du Bronze ont également été repérées dans un sondage complémentaire compris dans la zone à explorer ultérieurement.

Les résultats de ces premières évaluations ont confirmé la nécessité d'une intervention programmée sur le site de la Golette avant le réaménagement des abords de la route nationale.

Fabrice Tournelle

Investigations : F. Tournelle, Archéodunum SA, Gollion

ONNENS

District de Grandson

CN 1183 542 600 / 188 200

R-MA-AP *Fouilles de l'autoroute A5 – La Léchère – Voie ancienne*

Les fouilles sur le site de La Léchère, aux abords immédiats du Pontet et sur le bord du flanc nord de la colline d'Onnens, ont repris en 2002 sur les zones d'aménagement de la tranchée couverte d'Onnens. L'opportunité d'attester archéologiquement le tracé de la voie gallo-romaine, dite « la Vy d'Étraz » s'est donc présentée entre Bonvillars et Onnens, où les données sont encore très lacunaires. La nature marécageuse du terrain y impliquait de fréquentes recharges de galets et graviers pour garantir la viabilité.

La désaffectation précoce du tronçon routier dans ce secteur laissait donc présager une conservation satisfaisante de ces vestiges. Par ailleurs, l'ancien état parcellaire était marqué par des alignements évoquant un tracé possible de la voie. Les investigations archéologiques avaient donc pour but d'éclaircir cette situation et d'apporter des éléments de datation. Le contexte archéologique local évoquait la possibilité de remonter même avant l'époque romaine.

Les fouilles encore inachevées en 2002 ont permis la mise au jour d'une portion de voie d'époque romaine et médiévale, confirmant les données des anciens cadastres. La chaussée présente un aménagement de galets calibrés et des traces d'ornières (fig. 7). Malgré l'érosion partielle qui affecte la partie aval de la voie, les colluvionnements de pente ont permis une bonne conservation de la structure.

Fabrice Tournelle

Investigations et documentation : F. Tournelle, Archéodunum SA, Gollion.



FIGURE 7
Onnens – La Léchère. Dégagement
d'un tronçon routier avec ornières.
(Photo Achéodunum SA)

ORBE

District d'Orbe

CN 1202 531 050 / 177 390

Br *Habitat*

R *Villa*

L'Institut d'archéologie et des Sciences de l'Antiquité (IASA) a exploré plusieurs secteurs de la villa lors de la campagne 2002 (fig. 8). Devant la façade occidentale de la *pars urbana*, 18 mètres plus à l'ouest, un mur a été dégagé sur une trentaine de mètres. D'autres tronçons avaient déjà été mis au jour en 1992 et en 2001, respectivement au nord et au sud. Il apparaît que ce mur, assez profondément fondé, mais très arasé, séparait le « palais » des autres bâtiments de la *pars rustica* en amont, une configuration qui évoque celle de la villa de Seeb ZH, par exemple. Une ouverture d'environ 2.5 m, pratiquée dans le mur, marque la porte d'entrée, dans l'axe du milieu de la façade. Le mur n'étant conservé qu'au niveau des fondations, la largeur originale de l'entrée reste inconnue ; une seconde interruption, 3 m plus au sud, ne semble pas correspondre à une véritable entrée.

D'autres sondages ont été pratiqués au sud du bâtiment B7. Ils ont permis de dégager un sol de galets sommairement aménagé, bordant le bâtiment sur une dizaine de mètres de largeur. Plusieurs traces apparaissant sur les photographies aériennes ont été sondées ; outre des drains modernes, il a été possible

d'observer l'embranchement de deux canalisations successives en pierre, qui complètent nos connaissances sur la gestion de l'eau dans la villa.

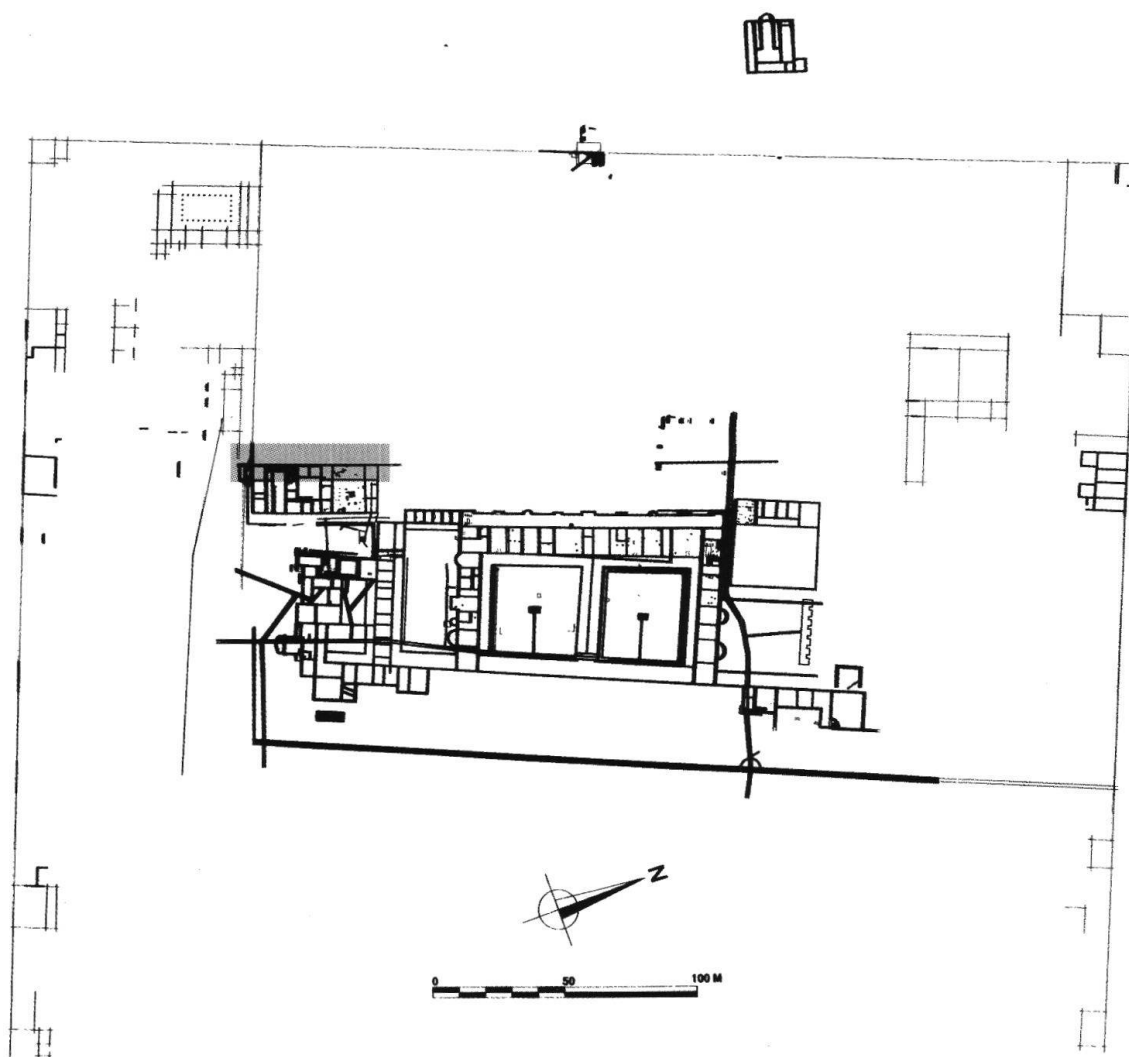


FIGURE 8
Orbe – Plan général de la villa, avec, en grisé, les zones explorées en 2002. (Dessin IASA)

Enfin, les recherches ont également porté sur le mur sud de la villa. Un édifice très arasé d'environ 140 m², vraisemblablement une habitation d'une partie du personnel de l'exploitation, a été dégagé (fig. 9); outre un foyer domestique en terre cuite, il recelait une aire bétonnée présentant des traces de pilettes, vestiges possibles d'une installation de séchage (?). Des trous de poteaux matérialisent des cloisonnements de l'espace dans le bâtiment. Le plan de l'édifice est plus complexe qu'il n'apparaissait sur les photographies aériennes, puisque trois annexes délimitées par des murs en pierres sèches (solins pour élévation légère ?) prennent appui contre le bâtiment, au nord et à l'ouest.

Sous l'édifice, des trous de poteaux et des fosses contenant de la céramique de l'âge du Bronze ancien ou moyen ont été observés. Ils montrent que l'occupation antérieure à l'époque romaine, loin de se limiter à la zone de la *pars urbana*, semble avoir couvert une bonne partie du plateau de Boscéaz.



FIGURE 9
Orbe - Pars rustica. Vue du bâtiment C2 appuyé contre le mur d'enclos de la villa (à gauche). (Photo Fibbi-Aeppli)

Le mobilier comprend de la céramique, quelques monnaies, des outils, des éléments architecturaux et quelques traces de travail de métal.

Jacques Monnier

Investigations et documentation : IASA, Lausanne, J. Bernal, J. Monnier.

Rapport: *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. L'aile sud de la pars urbana: l'ensemble thermal et le*

bâtiment B7. Rapport sur les campagnes de 1998 à 2001, par Jacques MONNIER, José BERNAL et al. IASA, UNIL. Lausanne 2002.

ORBE

District d'Orbe

CN 1202 531 090 / 177 350

R Villa d'Orbe – Conservation des mosaïques

Le programme de conservation des mosaïques mises au jour depuis un siècle et demi se poursuit. Le prototype d'installation de conditionnement et les travaux de conservation réalisés pour la mosaïque dite du Cortège rustique mis en œuvre en 1999 ont répondu aux attentes (voir *RHV* 2001, p. 234-235). Après une longue série d'analyses et de mesures de l'état dans lequel les mosaïques nous sont parvenues, un programme de modifications des conditions de conservation et d'interventions adéquates a été mis en œuvre depuis plusieurs années. Il s'étend aux mosaïques comme aux bâtiments qui les abritent, constructions qui sont elles-mêmes d'intérêt historique, puisqu'elles comptent au nombre des plus anciens abris érigés pour la protection de mosaïques conservées en place, en Europe.

En 2001, la mosaïque no 8, dite des Divinités, qui est l'œuvre d'art la plus remarquable de celles de la villa d'Orbe et compte parmi les plus belles et les plus fines que l'on puisse voir au nord des Alpes, a été dégagée des structures d'encadrement moderne qui la contraignaient. Les fondations des murs gallo-romain qui l'entourent ont été dégagées à l'extérieur, de manière à pouvoir être ventilées avec efficacité.

En 2002, après reconstruction des entourages, sur le plan des maçonneries romaines remises au jour, la moitié orientale de la surface du pavement a été nettoyée et consolidée. Les spécialistes de conservation du laboratoire du Musée romain d'Avenches ont entrepris une opération très délicate de déjointoyement cube par cube, pour éliminer les liants modernes inadéquats mis en place entre la fin du ^{xix}e et le milieu du ^{xx}e siècle. Plusieurs décolllements et soulèvements de la surface ont pu être traités; la surface de la mosaïque a retrouvé son adhérence au substrat antique altéré, qui a été lui-même consolidé.

Les nettoyages de la surface, débarrassée d'encroûtements de sels, de restes de cire et de produits de traitement anciens, a rendu toute leur splendeur à une série de médaillons figurés (fig. 10).

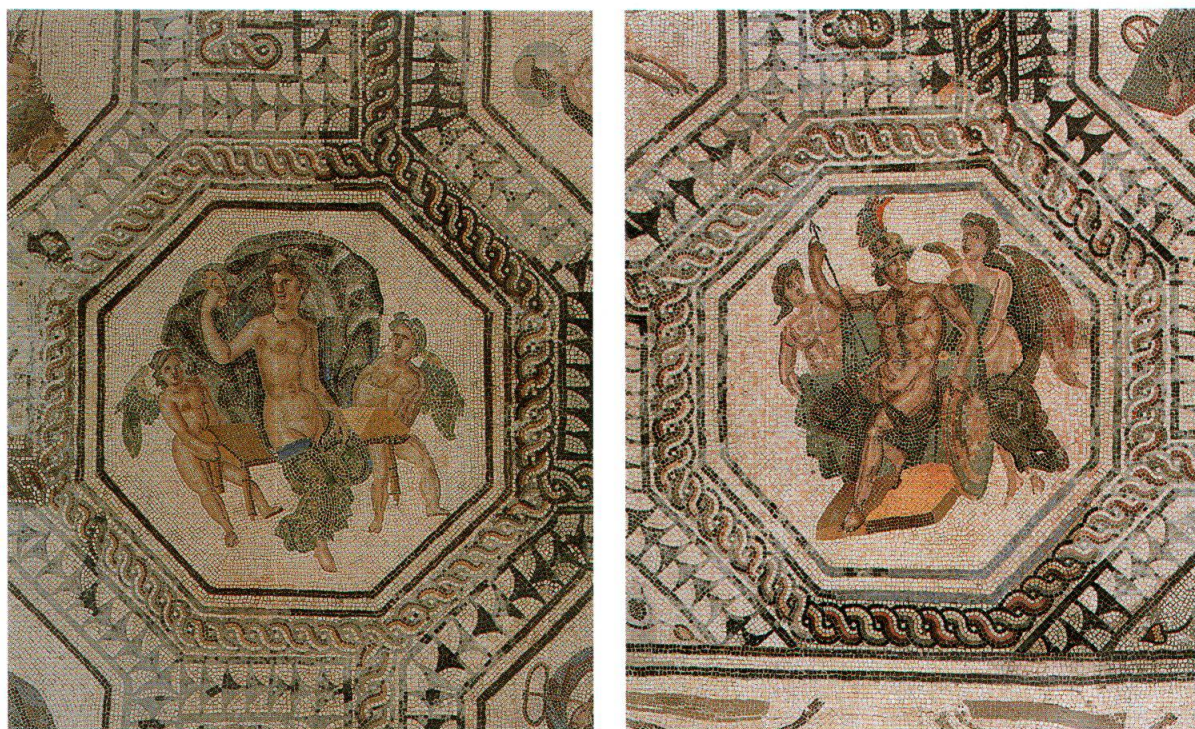


FIGURE 10

Orbe – Mosaïques de la villa. Conservation des médaillons figurant Vénus et Mars. (Photos Fibbi-Aeppli)

La suite de l'intervention en 2003, ainsi que la modification des conditions climatiques, assureront un maintien durable de cet état de visibilité retrouvé.

Conservation : travaux réalisés par le laboratoire du Musée d'Avenches, V. Fischbacher, A. Wagner et coll.

Contrôles, analyses, produits et techniques de conservation ; contrôles climatiques : Expert Center, Lausanne, F. Girardet.

Visite du site et des mosaïques

Une première analyse des perspectives de mise en valeur et de développement du site a été effectuée en 2001-2002, sous l'égide de la Commune d'Orbe et de l'État de Vaud, Service des bâtiments, monuments et archéologie, avec la collaboration de la Fondation Pro Urba.

La connaissance archéologique acquise au cours des fouilles méthodiques des seize dernières années a mis en évidence la richesse et le caractère exceptionnel du site. Ces qualités seront à développer, pour aug-

menter substantiellement le nombre de visiteurs, actuellement au nombre de quelques milliers par année seulement.

Rapport: *Villa romaine d'Orbe. Rapport et recommandations du groupe de travail concernant l'étude pour le développement et la mise en valeur muséographique, archéologique et touristique du site de la villa romaine d'Orbe.* Commune d'Orbe. 2 décembre 2002.

Dans cette attente, la présentation et les explications des mosaïques visibles ont été complètement rénovées, intégrant notamment l'apport des fouilles de 1986 à 2001. Une maquette présentant la reconstitution architecturale de la partie résidentielle est présentée sur place (fig. 11).

Réalisation : C. May-Castella, AC, texte et conception ; Avec le Temps Sàrl, graphisme ; Ateliers de l'État, serrurerie et R. Fuchs, architecte.

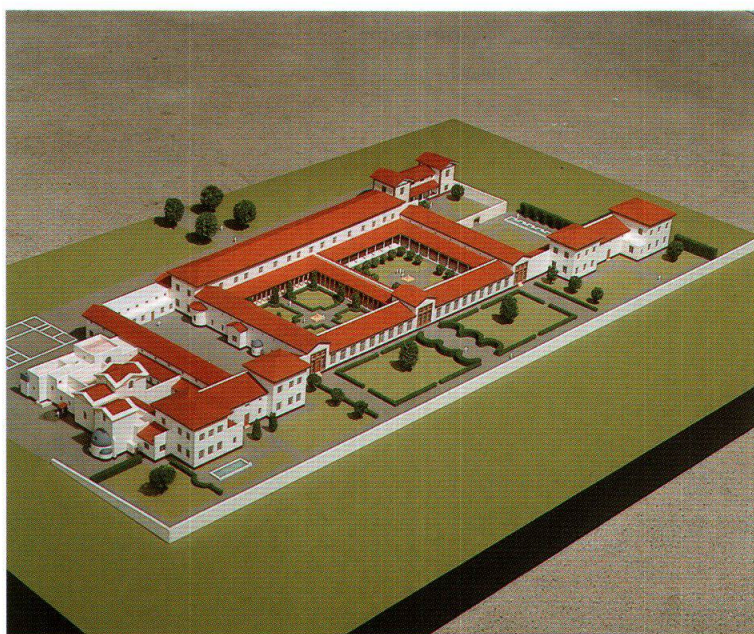


FIGURE 11
Orbe – Maquette reconstituant la partie résidentielle de la villa. (Photo Fibbi-Aeppli)

PRÉVERENGES

District de Morges

CN 1242 530 440 / 151 240

Br Station littorale de Préverenges 1

Les rives immergées de la Commune de Préverenges recèlent deux stations littorales, connues depuis la baisse historique des eaux du Léman en 1921. La station la plus importante est attribuée au Néolithique final (Préverenges II), tandis que la plus modeste (Préverenges I), située plus à l'est, possède une occupation unique au Bronze ancien. Ces deux établissements ont été délimités et étudiés de manière préliminaire en 1991, dans le cadre du programme de prospection des sites préhistoriques immergés du Léman. En 1991 déjà, un premier prélèvement dendrochronologique avait été réalisé sur la station de Préverenges I, qui avait confirmé son appartenance au Bronze ancien, période mal représentée dans le Bassin lémanique.

Dix ans plus tard, la mise sur pied d'un programme d'étude et de prélèvement exhaustif des restes de ce village littoral du Bronze ancien est motivée par le constat de l'accroissement important de l'érosion naturelle

sur ce site. Cette nouvelle menace d'érosion est consécutive aux violentes tempêtes de l'hiver 1999-2000 (ouragan Lothar). Une première campagne d'étude et de sauvetage archéologique a eu lieu en 2001, suivie par une deuxième opération qui s'est déroulée pendant les mois d'avril et mai 2002.

En 2002, la totalité de la station a été mesurée, ainsi tous les pilotis conservés sur le site et visibles en surface du sol érodé sont maintenant reportés sur plan en coordonnées fédérales. Cela représente un ensemble de 820 pieux, dont certains dépassent encore du sol de quelques centimètres jusqu'à un mètre environ.

L'extension de la surface occupée par les pilotis conservés atteint 91 x 36 mètres, soit une aire de 0.23 hectares. Les couches archéologiques ne sont plus conservées, seuls les pilotis, avec leur position, leurs caractéristiques et leur datation absolue permettront de reconstituer l'organisation du village du Bronze ancien et le rythme des occupations humaines. En 2002, 349 nouveaux pieux ont été arrachés, ce qui porte à 529 le nombre de bois prélevés actuellement sur cette station. Les premières dates dendrochronologiques obtenues, encore provisoires et limitées à un ensemble de 76 bois datés, montrent une occupation qui suit les années -1779 à -1765.

La fin du prélèvement des pilotis de la station est prévu pour le printemps 2003, ainsi que la recherche des éléments architecturaux encore masqués par les sédiments du surface. Une synthèse des données devrait suivre, à partir de 2004, qui permettra de présenter l'organisation architecturale de ce village du Bronze ancien, parmi l'un des sites les mieux conservés dans la région appartenant à cette époque. Sur les rives lémaniques, seuls quatre établissements littoraux attribués au Bronze ancien possèdent encore des restes ligneux susceptibles d'être étudiés et datés. Préverenges I constitue donc un site essentiel pour accroître nos connaissances sur cette période trop mal connue.

Pierre Corboud

Investigations et documentation : GRAP, Département d'anthropologie et d'écologie, Université de Genève.

Rapports : *Rapport préliminaire sur les travaux de sauvetage archéologique réalisés en 2002 sur la station littorale préhistorique de Préverenges I (VD)*, par Pierre CORBOUD et Christiane PUGIN, GRAP - DAE - Université de Genève, janvier 2003.

Rapport préliminaire d'expertise dendrochronologique LRD 02/R5339, Moudon, 25.10.02.

PULLY

District de Lausanne

CN 1243 540 400 / 151 170

R-HM Villa romaine et église du Prieuré – Fouilles archéologiques

La rénovation de l'église du Prieuré, dévastée par un incendie criminel le 16 avril 2001, a été entreprise en été 2002. La décision des autorités pulliéraines de changer totalement le système de chauffage de l'édifice et de réaliser un drainage approfondi des maçonneries souffrant de l'humidité a amené la réalisation de fouilles archéologiques complètes dans l'édifice et à ses abords.

Ce programme, entrepris dès septembre 2002, a donné l'espoir de combler une importante lacune dans le plan archéologique de la grande villa gallo-romaine du Prieuré, explorée à la faveur de divers travaux communaux entre 1971 et 1981 (voir : Sandrine REYMOND, Évelyne BROILLET-RAMJOUÉ et Catherine MAY CASTELLA. « La villa romaine de Pully et ses peintures murales ». *Guides archéologiques de la Suisse* 32.2001).

Une fouille partielle de l'église avait été réalisée en 1921, dont il ne subsistait qu'une documentation trop insuffisante pour comprendre la succession des édifices à cet emplacement, sur près de deux millénaires.

Les fouilles conduites dans la nef et dans le chœur ont fait apparaître un ensemble particulièrement dense et complexe de structures maçonnées. Une première analyse en a été effectuée, qui sera poursuivie lors des travaux extérieurs programmés pour 2003. L'essentiel appartient aux étapes successives de transformations des bains privés de la villa, entre le I^{er} et les III^e - IV^e siècles après J.-C (fig. 12).

Une importante modification de la forme des bassins thermaux amène la réalisation d'une construction dotée d'une abside du côté de l'est. Cette partie de la villa sera transformée en église chrétienne à fonction funéraire, dans une période encore non précisée, mais au plus tard au VI^e - VII^e siècle, selon les tombes et objets découverts. L'édifice compte alors au moins deux absides.



FIGURE 12
Pully – Fouilles de l'église du Prieuré.
Dans la nef, vestiges des thermes de la villa, sépultures médiévales et moule à cloches. (Photo Y. Gindroz)

Le sanctuaire connaît d'autres développement et extensions aux époques carolingiennes et romanes, marquées par une grande tombe double construite en dalles massives dans le chœur de l'édifice, chœur qui sera une nouvelle fois agrandi par une nouvelle abside, de grand diamètre, dotée de lésènes sur sa face extérieure (fig. 13).

De nombreuses sépultures ont été fouillées à l'intérieur de la nef. Une partie d'entre elles, construites en dalles, sont clairement associées aux premiers développements des églises funéraires. Les autres, plus profondes et rarement dotées d'éléments datants, sont attribuables au second millénaire de notre ère, recoupant profondément l'ensemble des structures maçonnées des époques précédentes. Un emplacement de fonte d'une cloche et la fournaise permettant la fusion du métal complètent l'inventaire des vestiges intérieurs de l'église actuelle (xv^e siècle). Les élévations des murs de l'église actuelle, décrépis après l'incendie, ont été en grande partie analysés et relevés, ce qui permettra d'établir l'historique du temple.

La chronologie des développements devra être précisée par des observations et fouilles à l'extérieur de l'église en 2003. Les investigations actuelles ont permis de constater que les fouilles de 1921 ont été suivies d'un arasement général des vestiges sur une hauteur de 20 à 30 cm, lors de la création du sol bétonné de l'église moderne. Les travaux pour le nouveau chauffage par le sol ont requis un abaissement supplémentaire qui a porté une nouvelle atteinte aux vestiges, romains pour la plupart. Des modifications de la nouvelle

structure ont été néanmoins obtenus pour la conservation de certains vestiges particulièrement importants, pour garder trace de la remarquable histoire des édifices chrétiens de Pully.

Investigations et documentation : O. Feihl, F. Eschbach, S. Freudiger, Archeotech SA et A. Jouvenat-Müller AJM - AMM ; D. Weidmann, C. May Castella, AC.

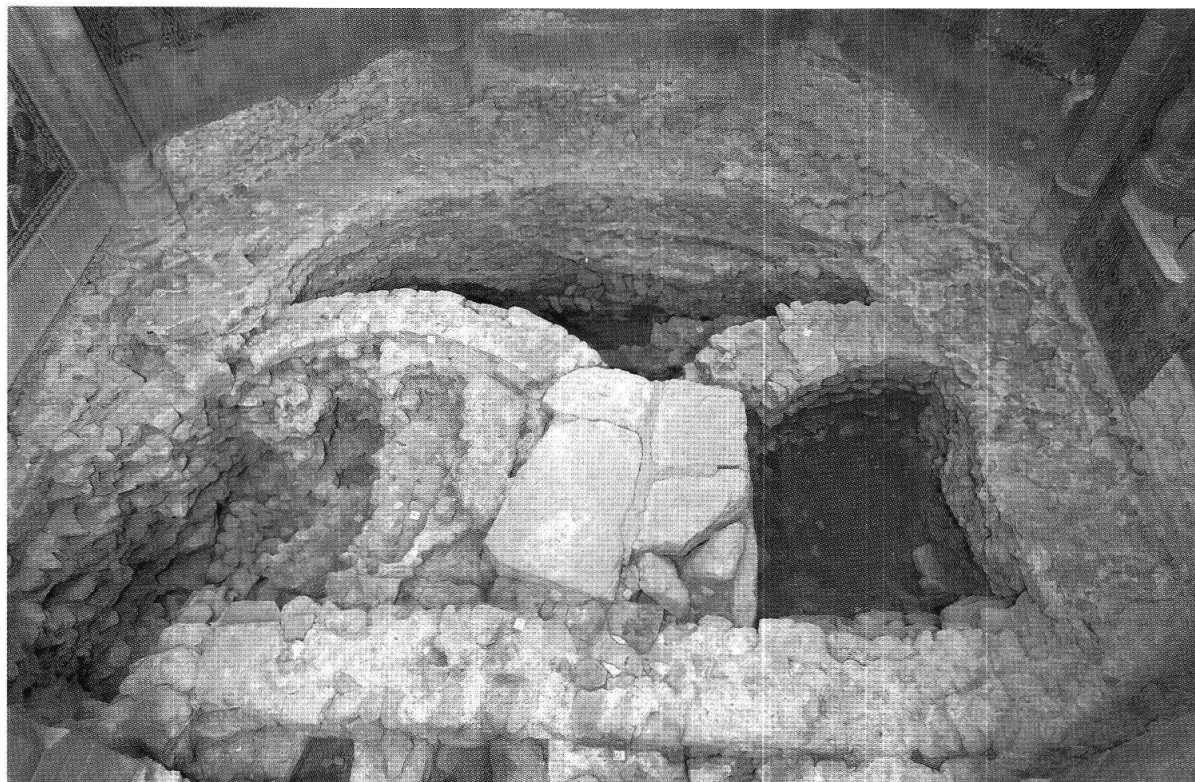


FIGURE 13

Pully – Fouilles de l'église du Prieuré. Le sous-sol du chœur du xv^e siècle, avec les absides romaine (à g.), mérovin-
gienne (à d.), les tombes carolingiennes et le chœur roman (Photo R. Gindroz)

ROMAINMÔTIER

District d'Orbe

CN 1202 525 260 / 171 800

HM-M Ancienne abbaye – Maison des Moines

Des travaux de drainage le long du mur oriental de la maison dite des Moines ont donné lieu à des relevés et à un complément de fouilles archéologiques. Les structures observées renseignent sur les constructions monastiques successives se développant à l'est de l'ancien cloître et au sud-est de l'église.

Investigations : J. Sarott, AAM, Moudon.

Rapport : *Romainmôtier (VD). Maison des Moines. Assainissement du bâtiment. Travaux de drainage le long de la façade orientale. Fouilles archéologiques en juin - juillet 2002*, par Peter EGGENBERGER et Jachen SAROTT. AAM, Moudon, novembre 2002.

M Monument funéraire Henri de Sévery

Le tombeau de l'ancien prieur Henri de Sévery, devenu évêque de Rodez, a été détruit à la Réforme. Plusieurs milliers de fragments sculptés furent retrouvés lors de la première restauration de l'église, au début du xx^e siècle. Des éléments d'une reconstitution partielle furent alors disposés dans la chapelle méridionale et la statue du gisant remise en place près de la tombe elle-même.

Le dernier chantier de restauration (1993-2001) a donné l'occasion d'une nouvelle tentative de reconstitution, facilitée par la découverte de nouveaux fragments mis au jour lors des fouilles du cloître (1986-2001) et lors du catalogage général de la collection lapidaire liée au site. Les relevés archéologiques des traces du monument sur les murs de l'église ont contribué à la reconstitution des deux faces de cet ensemble, de part et d'autre d'une arcature ouverte dans le mur sud du chœur.

Le groupe de travail dirigé par Brigitte Pradervand et Nicolas Schätti, historiens de l'art, associant les archéologues et les spécialistes des enduits peints, est parvenu à attribuer la quasi-totalité des fragments et des statues brisées aux deux faces du tombeau, qui s'élevait à 4 m de hauteur. Une reconstitution graphique a été établie à partir des fragments réunis au sol (fig. 14). Une étude historique conduite simultanément a permis d'attribuer la réalisation du tombeau au sculpteur Guillaume de Calesio, qui vint travailler à Romainmôtier avec son atelier pendant plusieurs années (entre 1385 et 1390 environ) pour diverses réalisations, notamment dans le cloître.

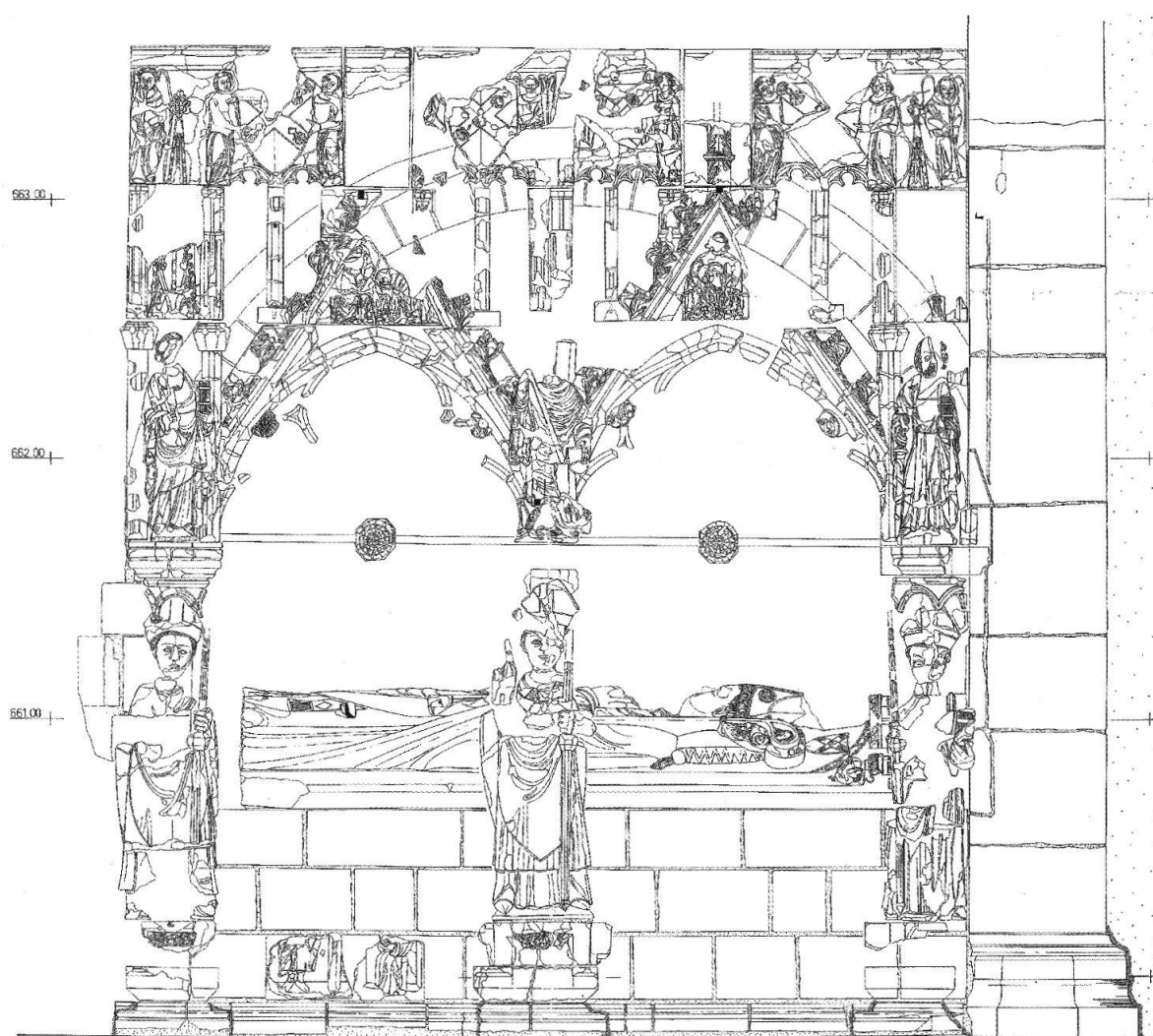


FIGURE 14
Romainmôtier – Recomposition de la face nord du monument funéraire du prieur Henri de Sévery. (Dessin F. Wadsack – AAM)

Le but de ces recherches était non seulement de retrouver l'image du monument mais aussi de discuter l'opportunité et la possibilité de remettre en place les éléments recomposés dans l'église ou dans un autre emplacement. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. L'importance et l'intérêt de cet ensemble pour l'histoire de la sculpture médiévale dans le canton de Vaud sont en revanche désormais bien établis.

Investigations et reconstitution : B. Pradervand, N. Schätti, C. Huguenin, historiens de l'art ; P. Eggenberger, F. Wadsack, AAM, Moudon ; E. Favre-Bulle, M. Stähli, restaurateurs d'art.

Rapports : Brigitte PRADERVAND et Nicolas SCHÄTTI. *Les sculptures conservées dans l'église de Romainmôtier. A. Étude historique et stylistique du monument funéraire d'Henri de Sévery (1385-1387). B. Recensement de la sculpture architecturale médiévale et bernoise conservée à l'intérieur de l'église de Romainmôtier et sur les vestiges de l'ancien cloître.*

Rapport final des études sur mandat du Service des bâtiments, monuments et archéologie du canton de Vaud dans le cadre de la restauration de l'église de Romainmôtier, S. l., 2000.

Recomposition des fragments du monument funéraire d'Henri de Sévery provenant de l'église de Romainmôtier et déposés à Lucens (dépôt des biens culturels). Rapport complémentaire suite à son remontage temporaire en novembre 2001, par Brigitte PRADERVAND et Nicolas SCHÄTTI, historiens des monuments. Ollon et Puplinge, décembre 2002.

Publications : Brigitte PRADERVAND et Nicolas SCHÄTTI. « Le somptueux tombeau du prieur Henri de Sévery à Romainmôtier est brisé en plus de mille fragments », dans « Iconoclisme. Vie et mort de l'image médiévale », catalogue d'exposition. Musée d'histoire de Berne et Musée de l'œuvre de Notre-Dame de Strasbourg. Zurich 2001, p. 332-334.

Brigitte PRADERVAND et Nicolas SCHÄTTI. « Le tombeau de l'évêque de Rodez Henri de Sévery à Romainmôtier », dans *Art + Architecture en Suisse*. 2003.1, p. 20-28.

SAINTE-CROIX

District de Grandson

CN 1182 532 000 / 185 000

M Côte de Vuitebœuf – Voies à rainures



Les prospections archéologiques et les relevés réalisés sur les anciens tracés routiers entre Vuitebœuf et Ste-Croix (voir *RHV* 1998, p. 113) ont démêlé et daté les éléments de ce réseau exceptionnellement riche en voies à rainures.

Les méthodes d'analyses et de relevés mises au point par les chercheurs de l'IVS - Berne à Ste-Croix sont mises en œuvre sur d'autres tracés à rainures, en Suisse, en Italie et en France. Les parties les plus spectaculaires du tracé sont maintenues visibles pour les visiteurs (fig. 15).

Investigations et relevés : G. Schneider, IVS Berne.

Rapport : *Mythos Karrgeleise. Untersuchungen zu Alter und Entstehung von Geleisestrassen in der Schweiz, im Elsass (F) und im Aostatal (I).* Rapport provisoire pour le Fonds national de la recherche scientifique, par Guy SCHNEIDER. IVS, Berne 2002.

Publications : Guy SCHNEIDER. « Les chemins à rainures de Vuitebœuf », dans *Bulletin IVS* 99/2, p. 56-57.

Guy SCHNEIDER. « Mythos Karrgeleise », dans « Les chemins de l'histoire – Chaussées ». Office fédéral des routes, Berne 2002, p. 56-61.

FIGURE 15

Sainte-Croix – Les rainures de la route dans la côte de Vuitebœuf ont été taillées du Moyen-Age jusqu'au début du XVIII^e siècle. (Photo AC)

URSINS

District d'Yverdon

CN 1203 541 100 / 176 300

R *Temple gallo-romain – Restauration*

La présence d'un grand temple gallo-romain (*fanum*) de plan carré à Ursins a été constatée en 1911, lors de la restauration de l'église actuelle. Les murs romains de la *sella*, qui constituent la partie inférieure des façades de l'église, ont été alors dégagés jusqu'à leurs fondations et abrités par un curieux auvent périphérique.

Le mur romain extérieur du temple, soutenant autrefois la colonnade, a été alors retrouvé dépouillé de la quasi-totalité de son parement. La restauration du début du xx^e siècle avait reconstitué les parements « à l'identique », et créé ainsi une terrasse quadrangulaire autour de la petite église.

Au début des années 1980, la reconstitution exposée aux intempéries montrait déjà des signes de faiblesse. Après une campagne de fouilles et de relevés archéologiques effectuée en 1988 (voir *RHV* 1989, p. 164-170), un projet de réaménagement et d'assainissement des vestiges a été établi. Une première étape de travaux, en 1993, a permis de collecter les eaux pluviales des toitures de l'église, de les conduire en dehors du temple gallo-romain et de combler la tranchée de dégagement autour de l'église.

Le parement du mur externe s'étant effondré en plusieurs emplacements en 2001, la Commune d'Ursins, propriétaire du monument classé, a procédé à une restauration générale de cette partie de l'édifice. Le mortier de liaison appliqué en 1911 s'étant entièrement désagrégé sous l'effet de l'humidité et du gel, la reconstitution a été intégralement démontée et réassemblée avec des matériaux adéquats (fig. 16).



FIGURE 16

Ursins – Restauration des murs du temple gallo-romain. (Photo Fibbi-Aeppli)

L'aspect de la partie supérieure du mur et des contreforts a été modifié à cette occasion, en marquant son épaisseur réelle, et en lui donnant l'aspect d'une maçonnerie inachevée.

Les corniches en calcaire qui étaient disposées sur le mur extérieur ont été déplacées à proximité des vestiges du temple.

Restauration: Commune d'Ursins; Thierry Bréchon, maçonnerie, Ursins; suivi et expertise de restauration: M. Klausener, AC. Travaux subventionnés par le Canton de Vaud - DINF et la Confédération, Office fédéral de la culture.

Rapport: *Ursins. Réfection du mur externe du temple gallo-romain. Rapport sur la restauration*, par Max KLAUSENER, AC, 4.12.2002.

URSINS

District d'Yverdon

CN 1203 540 900 / 176 200

R Site gallo-romain – Statuettes en bronze

Suite à une prospection menée en 2000 par Monsieur Pierre-Alain Capt, deux bronzes de belle facture ont été retrouvés sur le site d'Ursins – Le Noyer Courbe. On distingue d'une part la statuette d'un équidé couché et d'autre part la partie sommitale d'un herme d'un dieu qu'il s'agira d'identifier. Hormis leur qualité artistique, ces pièces se distinguent par leur état de conservation exceptionnel. Elles ne présentent effectivement aucune trace sévère de corrosion et révèlent une belle patine vert-de-gris.



Équidé couché (fig. 17)

Inv. UR-NC1-M6

Bronze

Patine vert clair

H. 3,6 cm; L. 4,7 cm

Poids 50,2 g

FIGURE 17
Ursins – Statuette en bronze du cheval.
(Photo Fibbi-Aeppli)

Description :

L'animal est représenté en position couchée, les pattes repliées. La patte arrière droite est brisée au niveau du genou. La tête relevée, oreilles pointées vers le haut, est représentée de trois-quart. Le chanfrein est délimité par de profondes gouttières qui gagnent les naseaux. La bouche, légèrement entrouverte, laisse apercevoir les dents. La crinière courte est détaillée de traits ondes et présente la particularité de se terminer en torsades au niveau du garrot. Il faut relever qu'un soin tout particulier a été apporté aux muscles du jarret et aux plis de l'encolure. Cette rigueur dans le détail contraste avec la queue dont le poil est figuré par de larges rainures verticales.

Analyse iconographique, stylistique et chronologique :

La position adoptée par ce cheval n'est pas commune dans la statuaire gallo-romaine, qu'elle soit en terre cuite ou en bronze. De coutume, le cheval est figuré fièrement dressé au pas, au galop ou encore en position de saut. Les poulains, quant à eux, sont parfois représentés couchés en compagnie de la déesse Épona. Quatre bas-reliefs¹ en pierre montrent effectivement la déesse assise de face sur une jument sous laquelle un poulain se repose. Si habituellement les poulains sont caractérisés par une disproportion de la tête par

¹ Allerey (Côte-d'Or) : LANTIER, R., *Recueil*, 1949, n°8235; Chassagne-Montrachet (Côte-d'Or) : ESPERANDIEU, E., *Recueil*, 1910, III, n° 2033; Meursault (Côte-d'Or) :

ESPERANDIEU, E., *ibid.*, n° 2117; Verbiesles (Marne) : THEVENARD, J.-J., *Carte archéologique de la Gaule: La Haute-Marne*, 1996, p. 314.

rapport au corps, ici c'est sa petite taille qui suggère son jeune âge. Les reliefs d'Allerey et de Verbiesles (fig. 18) montrent l'animal dans une posture totalement identique à celle de notre statuette. Sa tête est également relevée et tournée de trois-quart, les oreilles pointées vers le haut. Sur les autres, le petit équidé a les oreilles en arrière et la tête couchée à même le sol. La majorité des représentations d'Épona associée à un poulain proviennent de Bourgogne. Il apparaît vraisemblable que cette statuette provienne de cette région ou qu'elle soit tout au moins d'inspiration éduenne. Il faut également relever qu'il ne s'agit pas là de l'unique figuration d'un poulain lié à Épona retrouvé en territoire helvète. Une autre statuette² en bronze provient de l'*insula* 10 d'Avenches et montre l'animal debout, tête levée. Ce type iconographique, fréquemment évoqué sur des stèles en pierre, figure en réalité un poulain flairant une patère tenue par la déesse Épona. Toutes ces représentations révèlent une déesse protectrice des chevaux qui devait être chargée d'assurer la fécondité des écuries, voire même de la prospérité des maisons.

D'un point de vue stylistique, cette statuette paraît difficile à dater, car on ne peut considérer comme critère absolu la qualité artistique de l'objet ; tout dépend de la compétence de l'atelier et de l'habileté des artisans. On doit par conséquent se résoudre à la dater de manière imprécise entre la seconde moitié du I^{er} siècle et le III^e siècle de notre ère.

Description :

Une tête barbue surmonte un petit fût de section rectangulaire. Vers le haut, cette gaine diminue en profondeur de manière à suggérer la forme d'un buste. Deux tenons quadrangulaires subsistent de part et d'autre du pilier hermaïque. Le personnage est représenté de face dans une attitude hiératique. Les cheveux, maintenus au-dessus du front par un bandeau, retombent sur les tempes en mèches bouclées. Séparés sur le dessus de la tête par une courte raie médiane, ils sont détaillés de légers traits ondes. Deux longs rubans, aux extrémités bouletées retombent en vaguelettes sur les épaules. Les yeux, aux pupilles évidées, sont enfoncés sous des arcades sourcilières saillantes. Les sourcils sont absents et le regard souffre d'un léger strabisme. Le nez est droit ; les oreilles sont dissimulées sous la chevelure. La bouche entrouverte est encadrée par une longue moustache dont l'extrémité torsadée rejoint la barbe ; celle-ci, dégageant un menton légèrement marqué, s'étale sur le cou et le haut de la poitrine en six mèches calamistrées.

Comme le laisse présager l'arrière de la tête, le revers de ce buste ne devait pas être visible à l'époque romaine. Le bas de la calotte crânienne n'est pas représenté et le lien entre le bandeau et les rubans ne peut être fait. Cependant, d'autres bronzes³ nous permettent de comprendre cette articulation. Les cheveux sont ordinairement noués sur la nuque au moyen d'un bandeau dont les extrémités redescendent sur les épaules.

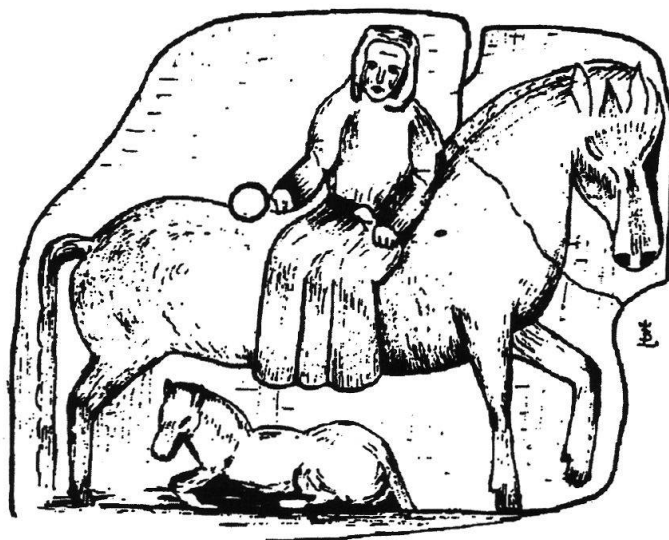


Figure 18
Verbiesles – Bas-relief représentant Épona. (THÉVENARD, J.-J., *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Marne*, 1996, p. 314)

2 LEIBUNDGUT, A., *Die römischen Bronzen der Schweiz*, II, 1976, n° 41.

3 PETIT, J., *Bronzes antiques de la Collection Dutuit*, 1980, n° 41, p. 106.

**Herme** (fig. 19)

Inv. UR-NC1-M5

Bronze

Patine vert olive

H. 13,6 cm ; L. (avec les tenons) 10 cm

Poids 542,8 g.

FIGURE 19

Ursins – Herme en bronze. (Photo Fibbi-Aeppli)

Analyse iconographique, stylistique et chronologique :

Ce buste d'excellente qualité est unique dans la catégorie des bronzes et sans parallèle exact dans les autres techniques. Il s'agit donc là d'une création de bronzier qui n'a donné lieu à aucune série. Il devait sans doute être appliqué à un fût de pierre ou de bois, pour former ainsi un herme proche de celui de l'épave de Mahdia (Tunisie) (fig. 20). Il était peut-être doté d'un phallus en bronze sur sa face antérieure, comme le rapportent certains textes d'époque hellénistique⁴.

L'identification de cette divinité, dépourvue de tout attribut, n'est pas chose facile. La *mitra*, fin bandeau qui ceint le front du dieu, peut désigner autant Apollon que Bacchus ou Priape⁵. La barbe est ici discriminante et permet rapidement d'écarter Apollon. Si la majesté du visage fait penser à Bacchus, l'aspect calamistré de la barbe est plutôt priapique. Priape, il est vrai, est souvent doté d'oreilles pointues et étirées, ainsi que d'une calvitie, propres aux Silènes ; mais parfois, dépourvu de tout trait caricatural, il peut présenter quelques ressemblances avec Bacchus. H. Herter souligne d'ailleurs dans son étude sur Priape, les liens, les ressemblances et les contaminations qui unissent les deux dieux. La fonction de l'objet reste difficile à établir, puisqu'il s'agit d'un *unicum*. On peut cependant privilégier un usage religieux, dans le cadre d'un lairac ou d'un sanctuaire, à une destination purement décorative.

4 BRUNEAU, P., *REG* 97, 1984, 63 n. 5.

5 HERTER, H., *De Priapo*, Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten 23, Gießen, 1932.

D'un point de vue stylistique, ce pilier hermaïque se rapproche de toute une série d'ornements d'anses de situles (fig. 21). Ils représentent tous un masque pourvu d'une barbe triangulaire, formée de mèches bouclées. Les cheveux portent une couronne de lierre et de corymbes, alors que le front est ceint d'un bandeau. Il s'agit également ici d'une représentation de Bacchus-Priape. Il est vrai que notre dieu ne porte ni le lierre, ni les corymbes, mais l'association *mitra* et barbe calamistrée, que l'on ne retrouve pas ailleurs, permet ce rapprochement. Si l'on s'en réfère à I. Manfrini-Aragno⁶, le lieu de création du prototype serait l'Égypte et plus précisément Alexandrie. En dernière analyse, on peut ainsi envisager l'hypothèse d'une production égyptienne, ou du moins égyptisante et, par comparaison avec les masques de situles, dater l'herme entre la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. et le I^{er} s. ap. J.-C.



FIGURE 21
Méroé (Egypte) – Masque figurant Bacchus-Priape. (MANFRINI-ARAGNO, I., *Bacchus dans les bronzes hellénistiques et romains. Leurs artisans et leur répertoire*, 1987, fig. 12, p. 51)

Nature et datation de cet ensemble

Il est fort probable que ces deux bronzes, retrouvés le même jour à trois mètres de distance l'un de l'autre, forment un même ensemble. La découverte de quatre clochettes votives non loin de là induisent que l'on se situe dans l'aire sacrée d'un sanctuaire. Trésor de temple ou petit trésor familial, le dépôt d'Ursins n'a pas été récupéré et il reste à s'interroger sur cet abandon. Trois petites monnaies émises vers les années 330-335 pourraient nous fournir quelques réponses. Découvertes en 1996, proches de l'endroit où seront retrouvées les statuettes, elles constituent l'unique monnayage daté du IV^e s. retrouvé sur le site d'Ursins. La question de l'enfouissement de ce trésor pourrait être posée dans le cadre des troubles politiques, sociaux et militaires qui ont ébranlé le IV^e s. On peut songer en particulier aux incursions alamanes de 352-357.



FIGURE 20
Madhia (Tunisie) – Herme en bronze. (AA.VV., *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, 1994, p. 432)

Cédric Cramatte

Prospections – découverte : P.-A. Capt, Cuarny.

Étude : C. Cramatte, IASA.

VEVEY

District de Vevey

CN 1264 554 420 / 145 680

M Rue du Simplon 30 – Fortifications médiévales – Tour de Bolliet

Dans le cadre de la construction d'un nouveau centre Coop à la rue du Simplon, nous avons procédé au dégagement de vestiges des fortifications médiévales de Vevey. Dans une première étape, nous avons dégagé la tour figurant sur un plan cadastral de 1699 (ACV GB 348a), et dont la position a pu être précisée grâce à des sondages préliminaires effectués en mars 2002 (fig. 22).

La tour, conservée sur une hauteur d'environ 4 m (dont environ 3 m de fondations), présente un plan circulaire tronqué d'un diamètre extérieur de 10 m à la base et de 9 m au niveau de la dernière assise

⁶ MANFRINI-ARAGNO, I., *Bacchus dans les bronzes hellénistiques et romains. Leurs artisans et leur répertoire*, CAR 34, 1987, p. 51 et p. 169.

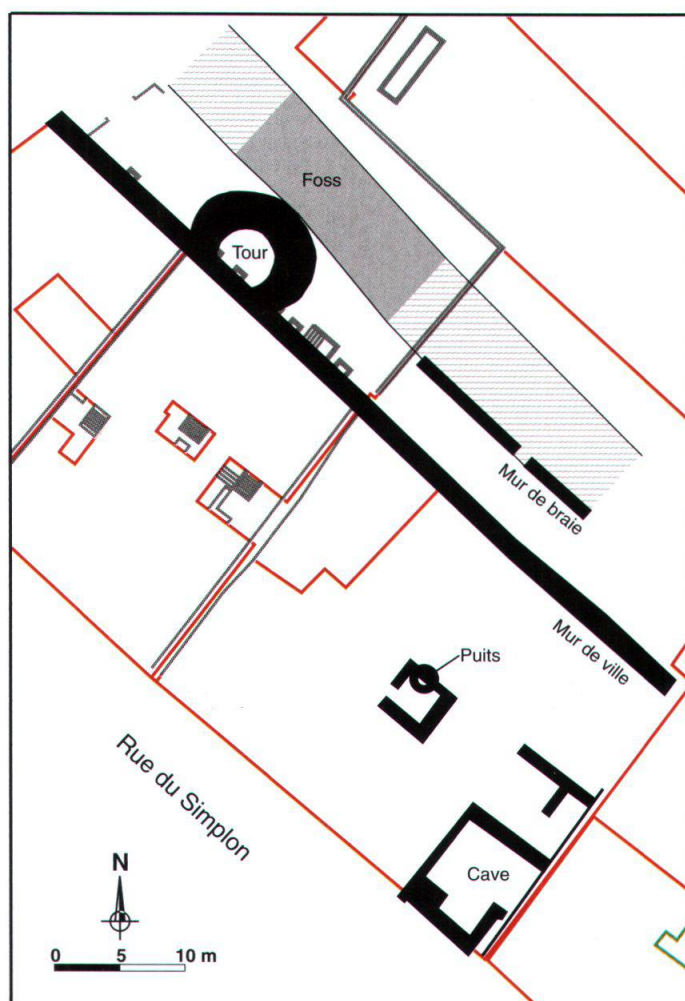


FIGURE 22
Vevey – Rue du Simplon 30. Situation des vestiges fouillés en 2002. (Dessin Archéodunum SA)

conservée (fig. 23). Le diamètre intérieur est de 4.70 m au sommet, et se resserre au-dessous d'un ressaut de fondation de largeur irrégulière. La largeur du mur au niveau de la dernière assise conservée est de 2.30 m. Au pied de la tour se trouvait un fossé qui a pu être documenté en stratigraphie. Il mesure 6-6.50 m de large pour une profondeur de 2.20 m au moins.

L'existence de la tour, dite de Bolliet, est mentionnée dès 1448, mais la date de sa construction n'est pas déterminée. Elle est adossée au mur de ville préexistant qui, à cet emplacement, a servi de fondations à un bâtiment construit au XVIII^e siècle (rue du Simplon 30) et encore debout à l'heure actuelle. Le mur d'enceinte est d'ailleurs conservé jusqu'au sol du premier étage, soit une hauteur totale d'environ 4 m. Le rempart a pu être dégagé sur 33 m dans le prolongement à l'est du bâtiment Simplon 30. D'une largeur de 1.40 m, il n'est conservé que sur une hauteur de 1.20 m environ.

Devant le rempart a été mis au jour un mur de braie d'une largeur d'environ 0.80 m, adossé au bord du fossé sur la moitié est. L'interruption du mur indique peut-être l'emplacement d'un élément vertical.

Plusieurs structures d'époque indéterminée, et notamment une cave, ont également été mises au jour. La tour et une partie du mur de ville vont être conservés dans le centre commercial en construction.

Investigations: Pascal Nuoffer et François Eschbach, Archéodunum SA, Gollion; A. Jouvenat-Müller, AJM - AMM, Vevey.

Rapports: *Vevey-Simplon. Sondages préliminaires pour le projet Cité Centre-Coop. Rapport de surveillance archéologique*, par François ESCHBACH et Christophe HENNY. Archéodunum SA, Gollion, mars 2002.

Vevey-Simplon. Cité-Coop. Addendum au rapport de mars 2002, par François ESCHBACH et Christophe HENNY, Archéodunum SA, Gollion. Mai 2002.



FIGURE 23

Vevey – Rue du Simplon 30. La base de la tour de Bolliet, adossée à l'enceinte urbaine. (Photo Archéodunum SA)

Vevey-Simplon. *Projet Cité Centre-Coop. Rapport intermédiaire*, par François ESCHBACH et Pascal NUOFFER, Archéodunum SA, Gollion ; A. JOUVENAT-MÜLLER (AJM-AMM), septembre 2002.

VILLENEUVE

District d'Aigle

CN 1264 561 600 / 138 950

P Grotte du Scé du Châtelard – Datation

Une des rares objets sauvegardés des diverses fouilles qui ont vidé ce gisement entre le XIX^e et le XX^e siècle a pu être daté par la méthode du radiocarbone. La datation, vers 13'000 avant J.-C., confirme que l'occupation du site remonte jusqu'au Magdalénien supérieur.

Publication : Gervaise PIGNAT. « Le Scé du Châtelard » dans « Premiers hommes dans les Alpes de 50'000 à 5'000 av. J.-C » catalogue de l'exposition, Sion 2002, p. 141-143.

YVERDON-LES-BAINS

District d'Yverdon

CN 1203 540 050 / 181 250

N Clendy – Stations littorales de l'Avenue des Sports

Les études concernant les fouilles effectuées à l'Avenue des Sports entre 1969 et 1989 se poursuivent et amènent diverses publications.

Investigations de 1969 à 1975. Publication de l'outillage en bois cerf :

Erika RIEDMEIER-FISCHER. « Die Hirschgeweihartefakte von Yverdon, Avenue des Sports ». DeGUF - *Archäologische Berichte* 15. Bonn, 2002.

Fouilles en 1989 : étude d'un élément de construction d'une maison néolithique. Long de 3.65 m, ce rondin de bois d'aulne constituait probablement une traverse de toiture. Il provient d'un niveau archéologique daté de 1620 avant J.-C. La pièce est décorée par des motifs incisés dans le bois, figurant notamment des chevrons. Une telle décoration n'avait encore jamais été observée sur des pièces d'architecture de sites préhistoriques en milieu humide. Ces motifs sont fréquents pour la décoration de la céramique de cette époque, provenant du même site.

Margot MAUTE-WOLF et Claus WOLF. « Ein veziertes Bauholz aus Yverdon-les-Bains, Avenue des Sports (VD, Schweiz) », dans *NAU. Nachrichtenblatt Arbeitskreis Unterwasserarchäologie*, Band 9 - 2002, p. 43-47.

YVERDON-LES-BAINS

District d'Yverdon

CN 1203 539 800 / 180 200

Br-Ha *Clos des Thermes – Site protohistorique*

La construction d'un ensemble résidentiel proche des bains thermaux actuels a mis au jour fortuitement un site protohistorique inconnu. Ces indices d'occupation ont été détectés par M. Édouard Dietrich, archéologue. Les terrassements effectués à la machine ont été l'objet d'un contrôle archéologique. De petits secteurs ont été fouillés et des concentrations de céramique et d'objets ont été récoltées.

Un niveau archéologique étendu contenant des vestiges d'occupation de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer, avec quelques structures d'habitats (foyers, trous de poteaux) a ainsi été localisé sur un ancien coteau proche des zones marécageuses de la plaine de l'Orbe.

Investigations et documentation : F. Menna et C. Eyer, Archéodunum SA.

Rapport : *Yverdon-les-Bains VD « Les Bains ». YBS 02. Rapport préliminaire*, par François MENNA et Cyril EYER. Archéodunum SA. Onnens. 22 août 2002.

YVERDON-LES-BAINS

District d'Yverdon

CN 1203 538 920 / 181 750

R *Vicus d'Eburodunum – Fouilles Rue du Midi 31*

Le quartier entre la rue des Jordils et la rue du Midi est parcouru d'est en ouest par le tracé supposé de la voie gallo-romaine quittant le vicus et traversant la plaine de l'Orbe en direction du Jura. Un projet de construction entrepris en été 2002 a impliqué des sondages de vérification, puis une fouille de toute la surface touchée (environ 1000 m²).

On a déterminé la présence d'un réseau complexe de fossés à plan quadrangulaire ou rectilignes, contenant des dépôts d'offrandes animales et céramiques, essentiellement, datables dans la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. Il s'agit d'un sanctuaire de tradition gauloise, proche de l'agglomération et de la route qui le traversait.

Cet ensemble est recouvert par des sédiments amenés par l'eau. Une série de petits édifices quadrangulaires à bases maçonnées (chapelles), sont ensuite érigées au même emplacement, associés à des foyers et à des fosses, prolongeant la fonction du lieu sous une autre forme. Le site est abandonné à la fin du I^{er} siècle après J.C.

Investigations et documentation : F. Menna - Archéodunum SA, Gollion.

YVERDON-LES-BAINS

District d'Yverdon

CN 1203 539 200 / 181 150

AP *Rue de la Maison-Rouge 23 – 25 – Tanneries*

Un projet de démolition et de reconstruction d'immeubles a été établi dans un quartier d'Yverdon où des tanneries, mentionnées dès le XIV^e siècle, était en activité jusqu'au début du XX^e siècle. Des sondages et investigations préventives ont été effectués en automne 2002, pour inventorier les vestiges d'installations plus anciennes.

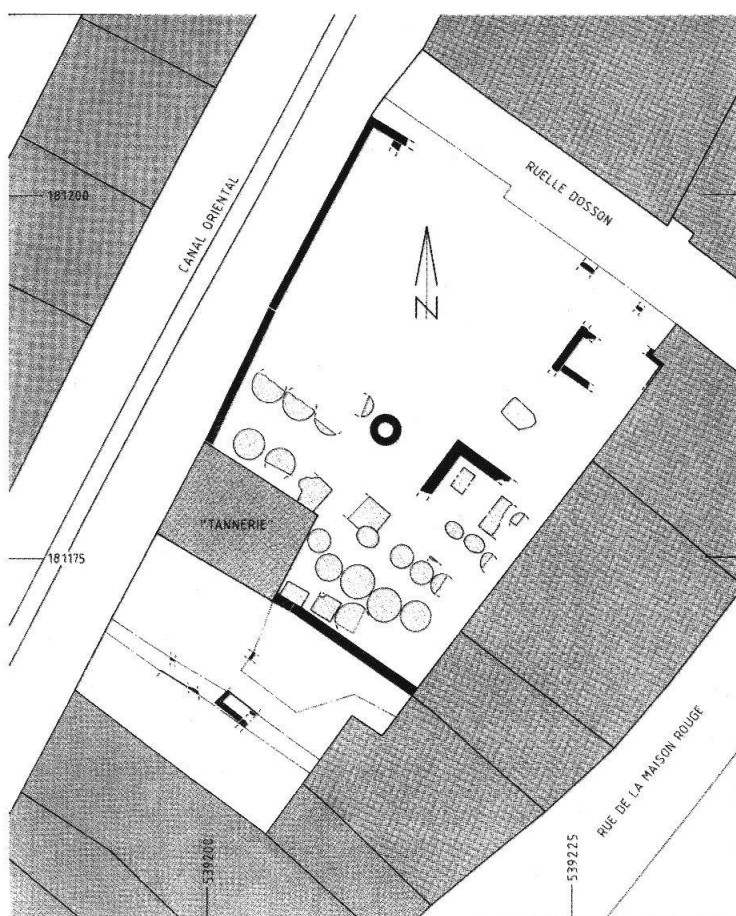


FIGURE 24
Yverdon – Rue de la Maison-Rouge. Plan des installations de tannerie fouillées en 2002. (Dessin V. Chaudet-AC)

Les restes de 28 cuves ont été relevés, généralement sous forme de structures en bois conservées par l'humidité. Elles étaient faites de sapin blanc, d'épicéa ou de chêne. Elles correspondent à des installations de tannerie construites entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle (fig. 24).

Les maçonneries mises au jour correspondent à des bâtiments et aménagements figurés sur les plans cadastraux de ces époques. Plusieurs cuves ayant fonctionné comme dépotoirs après leur désaffectation, un matériel abondant a été récolté, sous forme de carreaux de poêle, de céramique et de verrerie, essentiellement.

Investigations et documentation : V. Chaudet, AC.

Rapports : Yverdon - Rue de la Maison-Rouge. Fouilles archéologiques des tanneries. Octobre - décembre 2002, par Valentine CHAUDET, AC. Lausanne, avril 2003.

Rapport d'expertise dendrochronologique LRD 02/R5356. Fonds de cuves. Fouilles Rue de la Maison-Rouge 23-25. CH-Yverdon-les-Bains (VD). LRD, 10 décembre 2002.

YVONAND

District d'Yverdon

CN 1183 546 100 / 183 000

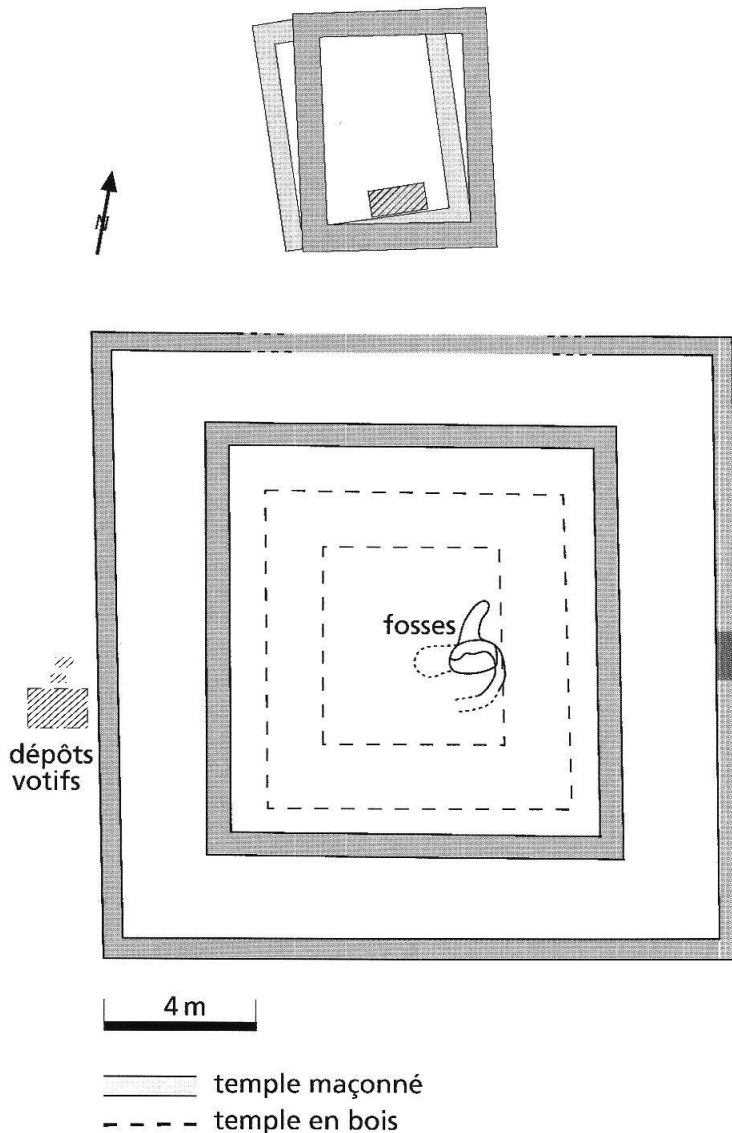
R Mordagne – Temple de la villa gallo-romaine

A la demande de la section de l'Archéologie cantonale vaudoise, l'Institut de pré- et protohistoire et d'archéologie des provinces romaines de l'Université de Berne, section Archéologie des provinces romaines, a conduit sa troisième campagne de recherches dans le sanctuaire de la villa d'Yvonand-Mordagne, sous forme d'une école de fouilles. L'intervention de l'été 2002 avait pour but d'achever l'exploration complète de la *cella* du temple à péribole et de terminer la fouille du dépôt votif localisé deux ans auparavant à l'ouest de ce dernier.

Temple à péribole. Les vestiges d'un sanctuaire primitif, datant de la 1^{ère} moitié du I^{er} siècle après J.-C., ont été mis au jour au centre de la *cella* en maçonnerie, d'une superficie de 100 m² environ (fig. 25).

La *cella* du premier édifice, entourée d'un déambulatoire large de 1.5 m, a été construite en bois et mesure 4.5 m sur 5 m. Elle a les mêmes dimensions et orientation que la seconde phase de construction de l'édicule érigé au nord du temple, éventuellement contemporain (?). Les fosses à fonction cultuelle découvertes tout contre le mur ouest de l'ancienne *cella* se rattachent à différentes phases d'utilisation, ce qui

explique que leur localisation est restée inchangée de la reconstruction du temple en maçonnerie au début du II^e siècle jusqu'à la fin de l'utilisation, soit jusqu'au IV^e siècle.



Les niveaux de démolition — ou de destruction — des deux sanctuaires ont livré de nombreuses offrandes, parmi lesquelles des monnaies, des éléments de vêtement, des statuettes, des balsamaires en verre, ainsi que des fragments de décor architectural et des éléments de ronde-bosse en calcaire.

Dépôt votif. Le dépôt mis au jour lors de la première campagne de l'an 2000, à l'ouest du temple, a été intégralement fouillé et prélevé. Il était contenu dans une fosse de 2 m x 3 m environ. Contre ses parois avaient été déposées entre 70 et 80 bouteilles en terre cuite et cruches en verre datant du II^e siècle. On y a trouvé également deux fibules en sandale ainsi qu'une statuette de cheval. Son cavalier avait été déposé à proximité, dans une fosse votive secondaire.

Christa Ebnöther

FIGURE 25
Yvonand – Villa Mordagne. Plan schématique des sanctuaires.
(Dessin S. Kaufmann, Institut für Ur- und Frühgeschichte und
Archäologie der Römischen Provinzen, Berne)

Investigations: C. Ebnöther, S. Martin-Kilcher. Institut für Ur- und Frühgeschichte und Archäologie der Römischen Provinzen, Universität Bern.

Rapport: Yvonand-Mordagne VD. Sanctuaire de la villa gallo-romaine. Rapport préliminaire sur les fouilles du 30.07.2001 au 31.08.2001, par Stefanie MARTIN-KILCHER et Christa EBNÖTHER. Institut für Ur- und Frühgeschichte und Archäologie der Römischen Provinzen, Universität Bern. Février 2002.

YVONAND

District d'Yverdon

CN 1183 546 400 / 183 500

R Mordagne – Villa gallo-romaine – Pars urbana

Les derniers mois de 2002 ont marqué la fin d'une longue série d'interventions partielles dans le périmètre de la *pars urbana* de la grande villa qui s'étendait sous le hameau de Mordagne, en bordure de l'ancienne rive du lac de Neuchâtel.

Les principales investigations ont été entreprises au début des années 1990, dans la perspective d'une série de constructions immobilières, qui n'ont en fait jamais été mises en œuvre.

Les fouilles ont été remblayées en 1994 pour limiter les dégradations des vestiges, dont une partie devait être conservée dans les projets. Le plan d'ensemble de la résidence a pu être complété lors des fouilles pour les canalisations du hameau, et surtout par un programme de sondages et de fouilles, réalisé par l'Association pour la promotion du site romain d'Yvonand-Mordagne (APYM). Ces recherches ont été particulièrement étendues dans les ailes est et ouest de la cour-jardin à portiques. Le prélèvement méthodique des enduits peints qui décoraient les galeries, tombés au sol, et leur reconstitution méticuleuse au cours de plusieurs années, représentent une recherche de grande envergure pour de tels matériaux, une des plus importantes entreprises dans le canton de Vaud après la reconstitution de la peinture de Pully (1971-1979).

Il manquait une évaluation du contenu de la cour-jardin de la résidence, qui était recouverte par un ancien verger. L'abandon définitif des projets de construction précités, et le morcellement du terrain pour de petites constructions familiales n'ayant que très peu d'impacts sur le sous-sol ont renouvelé les possibilités d'observation à la fin de 2002. Le contrôle des terrassements a permis de localiser et de fouiller deux pièces d'eau qui ornaient le jardin de la villa. L'une d'elle, de 7 m x 7 m occupe le centre de l'espace. L'autre est implantée devant la salle qui a été identifiée comme un *triclinium* (fig. 26). Les vestiges de la villa sous le hameau de Mordagne restent dorénavant conservés dans les terrains construits et aménagés, sans éléments visibles en surface.

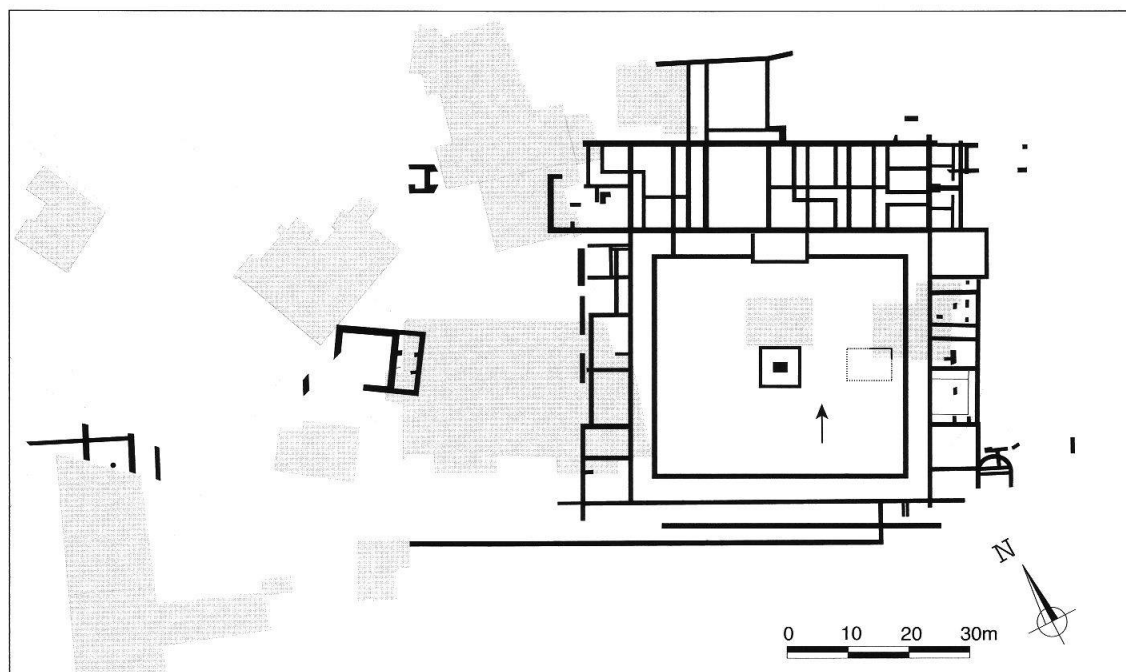


FIGURE 26

Yvonand – Plan d'ensemble de la partie résidentielle de la villa sous le hameau de Mordagne, avec les bassins découverts en 2002. (Dessin C.-A. Paratte – AC)

Investigations et documentation : C.-A. Paratte, AC.

Publications des recherches sur les peintures murales de la partie méridionale de la villa : Yves DUBOIS, Claude-Alain PARATTE, Susan EBBUTT. « Yvonand-Mordagne, pars urbana sud : établissement précoce et peintures du III^e style », dans *ASSPA* 86, 2003, p 115-136.

PUBLICATIONS CONCERNANT L'ARCHÉOLOGIE VAUDOISE

Abris et grottes des Alpes et du Jura :

Gervaise PIGNAT. « Archéologie dans les grottes du Jura vaudois », dans M. Audétat, G. Heiss, *Inventaire spéléologique de la Suisse*, tome IV « Jura vaudois, partie ouest », La Chaux-de-Fonds, p. 30-34.

Gervaise PIGNAT. « Les Montagnards étaient là ... il y a 50'000 ans », *L'Alpe* no 17, Musée Dauphinois, éd. Glénat, Grenoble. p. 11-18.

Gervaise PIGNAT. « Les chasseurs-cueilleurs », dans « Premiers hommes dans les Alpes de 50'000 à 5'000 avant J.-C » catalogue de l'exposition. Sion 2002, p. 59-113.

Sculpture romaine. Inventaire et étude des sculptures romaines trouvées à Cossonay, Fiez, Lausanne, Lausanne-Vidy, Orbe, St-Saphorin (LVX), Vevey et Yverdon :

Claudia NEUKOM. *Corpus Signorum Imperii Romani. Schweiz*, I, 7 : « Das übrige helvetische Gebiet », *Antiqua* 34. Bâle 2002, 216 p.

De la fin de l'Empire romain au haut Moyen Âge :

Peter EGGENBERGER, Daniel GUTSCHER et A. BOSCHETTI. « Entwicklung früher Kirchenbauten in der Kantonen Bern und Waadt im Vergleich », dans « Villes et villages. Tombes et églises. La Suisse de l'Antiquité Tardive et du haut Moyen Âge », dans *Revue Suisse d'art et d'archéologie*, vol. 59, 2002, p. 215-228.

Jacques MONNIER. « L'habitat rural de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Âge: quelques exemples en Suisse occidentale », dans « De l'Antiquité tardive au haut Moyen-Âge (300-800) », *Antiqua* 35. Bâle 2002, p. 39-48.

Lucie STEINER. « La continuité des nécropoles du Bas-Empire au haut Moyen-Âge: l'exemple d'Yverdon et d'autres sites de la région lémanique », dans « Villes et villages. Tombes et églises. La Suisse de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Âge », dans *Revue Suisse d'art et d'archéologie*, vol. 59, 2002, p. 307-316.

Lucie STEINER. « Les nécropoles de Suisse occidentale entre le IV^e le VIII^e siècle » dans « De l'Antiquité tardive au haut Moyen-Âge (300-800) », *Antiqua* 35. Bâle 2002, p. 79-88.

Marc-André HALDIMANN. « Entre Antiquité tardive et Haut Moyen-Âge. La céramique en Suisse occidentale », dans « De l'Antiquité tardive au haut Moyen-Âge (300-800) ». *Antiqua* 35. Bâle. 2002. p. 141-148.